

E
I
C
V
M
B
2
0
1
9
-
2
0
2
0

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE



INSTITUT DE STATISTIQUES ET D'ETUDES
ECONOMIQUES DU BURUNDI

RAPPORT DE L'ENQUETE INTEGREE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES AU BURUNDI (EICVMB, 2019-2020)

MODULE EMPLOI

Décembre 2021



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
LISTE DES ABREVIATIONS	iv
AVANT PROPOS.....	1
RESUME ANALYTIQUE	2
INTRODUCTION	4
CHAPITRE I : CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	6
I.1. Contexte du pays	6
I.2. Contexte et justification de l'étude	7
CHAPITRE II : METHODOLOGIE.....	9
II.1. Plan de sondage	9
II.2. Outils de collecte	13
II.3. Travaux préparatoires.....	15
II.4. Formation et collecte de données.....	16
II.5. Traitement des données.....	17
II.6. Analyse et résultats de l'enquête.....	18
CHAPITRE III. APERCU DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE	19
III.1 Niveau de l'activité économique	19
III.2 Population hors main d'œuvre.....	21
III.3. Occupation économique	23
CHAPITRE IV : CHOMAGE ET SOUS EMPLOI	31
IV.1 Taux de chômage.....	31
IV.2 Chômage des jeunes	33
IV.3. Proportion des jeunes actifs (15-35 ans) ni en emploi, ni en éducation, ni en formation	35
IV.4 Moyen de recherche, type d'emploi recherché et salaire de réservation des chômeurs.....	36

IV.5 Sous-emploi.....	38
CHAPITRE V : ACTIVITE ECONOMIQUE DES PERSONNES DE 5 A 14 ANS.....	41
V.1 Taux d'activité des enfants de 5-14 ans.....	41
V.2 Taux d'emploi des enfants de 5 à 14 ans.....	42
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	44
A. Conclusion.....	44
B. Recommandations.....	44
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	46
ANNEXES.....	47
ANNEXE 1.....	47
ANNEXE 2.....	52

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Structure de la base de sondage du RGPH, 2008.....	10
Tableau 2. Répartition de l'échantillon par province selon le milieu de résidence	12
Tableau 3 : Taux d'activité par le milieu de résidence, sexe, tranche d'âge et niveau d'éducation	20
Tableau 4 : Taux d'activité strict et élargie par province.....	21
Tableau 5: Taux d'emploi de la main d'œuvre ou ratio emploi/population par milieu de résidence, sexe, niveau d'éducation et tranche d'âge	24
Tableau 6 : Taux d'emploi de la main d'œuvre ou ratio emploi/population par province	24
Tableau 7: Taux d'emploi par secteur institutionnel selon le sexe.....	25
Tableau 8: Répartition de la population par le milieu de résidence, sexe, âge, niveau d'éducation, branche d'activité et secteur institutionnel selon le Revenu annuel moyen et médian dans l'emplois	29
Tableau 9 : Taux de chômage strict et cumulé par le milieu de résidence, le sexe, le niveau d'éducation et l'âge.....	32
Tableau 10 : Proportion de la population en chômage par milieu de résidence, sexe, âge et niveau d'instruction selon le moyen de recherche d'emploi.	36
Tableau 11 : Types d'emplois recherchés et salaires de réservation des chômeurs	37

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Population hors de la main d'œuvre par milieu de résidence, sexe, tranche d'âge et niveau d'instruction	22
Figure 2 : Raisons d'inactivité par milieu de résidence, sexe et tranche d'âge.....	23
Figure 3 : Taux d'emploi par branche d'activité	25
Figure 4 : Taux d'auto-emploi selon le milieu de résidence, sexe, tranche d'âge et branche d'activité.....	26
Figure 5: Taux de pluri activité par province, milieu et sexe.....	27

Figure 6 : Taux de salarisation selon le milieu de résidence, sexe, âge et niveau de formation	28
Figure 7 : Proportion des salariés par tranches de revenus salariaux annuels	30
Figure 8: Taux de chômage strict et cumulé par province.....	33
Figure 9 : Taux de chômage strict des jeunes (15-35 ans) selon la province, milieu, sexe et niveau d'éducation	34
Figure 10 : Taux cumulé de chômage et de la main d'œuvre potentielle des jeunes (15-35 ans) selon la province, milieu, sexe et niveau d'éducation	34
Figure 11 : Proportion des jeunes (15-35 ans) ni en emploi, ni en éducation, ni en formation	35
Figure 12 : Niveau du sous-emploi lié à la durée par province	39
Figure 13 : Niveau du sous-emploi lié à la durée selon le sexe, le milieu de résidence, âge, niveau d'instruction et branche d'activité.....	40
Figure 14: Taux d'activité des enfants (5-14 ans) selon le sexe, milieu de résidence et le lien de parenté avec le chef de ménage	42
Figure 15 : Taux d'activité des enfants (5-14 ans) selon le sexe, milieu de résidence et le lien de parenté avec le chef de ménage	43

LISTE DES ABREVIATIONS

ABEJ	:	Agence Burundaise pour l'Emploi des Jeunes
AHAMR	:	Agence de l'Hydraulique et Assainissement en Milieu Rural
BIF		Franc Burundais
BIT	:	Bureau International du Travail
CAPI	:	Computer Assisted Personal Interview
CIST	:	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
ECVMB	:	Enquête sur les Conditions de vie des Ménages au Burundi
EICVMB	:	Enquête Intégrée sur les Conditions de vie des Ménages au Burundi
FBU	:	Franc Burundais
ISTEEBU	:	Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
NSU	:	Unité Non Standard
OBEM	:	Office Burundais de l'Emploi et de la Main d'Œuvre
ODD	:	Objectif de Développement Durable
OIT	:	Organisation Internationale du Travail
PND	:	Plan National de Développement
PNE	:	Politique Nationale de l'Emploi
PRCIEG	:	Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale
QUIBB	:	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien-être
RDC	:	République Démocratique du Congo
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RSE	:	Erreur Standard Relative
StatDHRP	:	Projet de Développement et d'Harmonisation des Statistiques Régionales de la Communauté Est Africaine
SSN	:	Système Statistique National
ZD	:	Zone de Dénombrement



AVANT PROPOS

Le Gouvernement du Burundi se félicite de la réalisation de l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages du Burundais de 2019/2020 (EICVMB, 2019-2020) dont les données ont permis à la production du rapport sur le Profil et les déterminants de la pauvreté.

Le présent rapport répond à la volonté des autorités à disposer des indicateurs socio-économiques, indispensables à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques et programmes de développement. Ce rapport arrive à point nommé étant donné que sa publication coïncide avec l'évaluation à mi-parcours du Plan National de Développement du Pays (PND-Burundi 2018-2027) et des Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2022. Dans ce contexte, il est évident que les analyses faites dans ce rapport ainsi que les recommandations et les conclusions guideront la reformulation des actions à réaliser.

Malgré les réalisations effectuées au cours de ces dernières années dans le domaine statistique au niveau de tout le Système Statistique National, des efforts importants restent encore à faire dans ce domaine pour améliorer significativement la qualité et la disponibilité des données statistiques de façon régulière. C'est pourquoi, il est important que les actions en cours soient poursuivies en vue de renforcer davantage le SSN et de mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation régulière des enquêtes sur les conditions de vie des ménages.

Le Gouvernement du Burundi saisit cette occasion pour exprimer toute sa reconnaissance à tous ses Partenaires au Développement, plus particulièrement à la Banque Mondiale (BM) pour son soutien, tant financier que technique, qui a permis la réalisation de cette importante enquête. C'est l'occasion de remercier également les équipes de la BM et la Communauté Est Africaine s'occupant de l'analyse de la pauvreté, à travers le PRCIEG et de StatDHRP, qui n'ont épargné aucun effort pour soutenir techniquement l'équipe des cadres nationaux, depuis la conception des supports méthodologiques, jusqu'à l'analyse des données ayant permis la rédaction du présent rapport.

Enfin, le Gouvernement remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de l'opération, notamment les autorités administratives provinciales, communales et locales, les membres du Comité de pilotage, du comité technique de l'EICVMB, 2019-2020 ainsi que les cadres et les enquêteurs des différentes institutions qui ont participé à cette enquête. Que la population ayant accepté de participer à cette opération de collecte des données statistiques, trouvent ici, l'expression de la gratitude du Gouvernement du Burundi.

**Ministre des Finances, du Budget et de la Planification
Economique,**

Dr. NDIHOKUBWAYO Domitien. -



RESUME ANALYTIQUE

La problématique de l'accès à un emploi décent fait partie intégrante du PND Burundi 2018-2027 et de l'agenda 2030. Le 7^{ème} axe d'intervention du PND 2018-2027 (Emploi décent et jeunesse) ainsi que l'objectif 8 des ODD (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous) nécessitent une mise à jour régulière des informations sur le marché du travail afin de mesurer les progrès accomplis dans l'atteinte de ces objectifs.

C'est donc pour répondre au besoin de suivi des indicateurs de mise en œuvre du PND Burundi 2018-2027 et des ODD, que l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB, 2019-2020) a été réalisée.

Les résultats produits par cette enquête au niveau de l'emploi permettent de connaître le taux d'activités, le taux de chômage, le taux de sous-emploi, les conditions d'activités, etc.

De manière générale, le taux d'activité au Burundi est élevé, que ce soit au sens strict (76,4%) ou au sens élargi (77,8%). L'EICVMB, 2019-2020 a permis de connaître le taux d'activité selon la définition usuelle de production de biens et services marchands faite par une population en âge de travailler (15 ans et plus). Le taux d'activité est plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural avec respectivement 59,8% et 78,8% au sens strict. En considérant les groupes d'âges, les jeunes (15-24 ans) et les personnes du troisième âge (65 ans et plus) connaissent un taux d'activité inférieur à celui des autres adultes.

Le taux d'emploi au Burundi estimé à 75,6%. Le taux d'emploi, défini comme le rapport entre la population en emploi et la population en âge de travailler est estimé à 75,6% (soit 4 883 049 personnes). Le taux d'emploi des jeunes (15 à 35 ans) est de 67,0% (soit 2 605 925 personnes).

Un faible niveau de chômage mais une forte proportion des personnes en emploi en situation de sous-emploi. Le taux de chômage au Burundi est faible selon la définition du BIT : 1,1% au sens strict. Le taux cumulé du chômage et de la main d'œuvre potentielle est de 2,8%. Le chômage est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural, avec un taux, au sens large, de 17,2% en milieu urbain contre 1,1% en milieu rural et touchant davantage les personnes instruites. Par rapport à l'âge, le phénomène de chômage touche particulièrement les jeunes de 15-35 ans avec un taux estimé à 4,3%.

Par contre, 53,4% des actifs occupés sont en réalité touchés par le sous-emploi. Le sous-emploi est prédominant en milieu rural où le taux de chômage est quasiment nul. 56,0% des actifs occupés dans ce milieu sont, en réalité, concernés par le phénomène de sous-emploi. Selon le sexe, il concerne plus les femmes (57,9%) que les hommes (47,8%). Selon les branches d'activités, le sous-emploi est plus élevé dans la branche agriculture (59,4%).

Les relations personnelles (61,5%) se dégagent comme le moyen le plus utilisé par les chômeurs pour rechercher un emploi et ce, quels que soient le sexe, le milieu de résidence, l'âge, le niveau d'instruction tandis que les structures en charge de la question d'emploi (OBEM/ABEJ) restent minoritaires.

Près de 15,4% des personnes en emploi exercent au moins un emploi secondaire. Globalement, 15,4% seulement des personnes en emplois ont exercés, en plus de leur emploi principal un ou plusieurs emplois secondaires. Selon le sexe, les hommes pratiquent la pluriactivité un peu plus que les femmes (19,6% contre 12,2%). Selon le groupe d'âges, les actifs de 25 à 64 ans sont plus pluriactifs (17%) que les

autres. Selon le milieu de résidence par contre, les actifs urbains pratiquent la pluriactivité moins que les ruraux (7,7% contre 16,1%).

Le niveau de rémunération des emplois très bas et très inégaux. Le taux de salarisation est estimé à 14,7% et les résultats montrent que 68,9% gagnent moins de 1000 000 Fbu par an, ce qui équivaut à moins de 100 000 Fbu par mois.

Le niveau de rémunération de ces emplois est très bas et très inégalitaire. Les emplois en milieu rural sont peu rémunérés (755 423 BIF par an pour le rural contre 2 047 138 BIF par an pour l'urbain). Les hommes sont mieux rémunérés par rapport aux femmes (1 246 555 BIF pour les hommes contre pour les 1 023 804 BIF pour les femmes). Les salariés de la tranche d'âge 36-64 ans sont mieux payés. Selon le niveau d'éducation, les résultats montrent que le niveau de rémunération augmente avec le niveau de formation.

Enfin, le travail des enfants (5 à 14 ans) est une réalité. Les résultats montrent qu'au niveau national, 4,7% des enfants âgés de 5 à 14 ans ont exercé une activité économique au cours de la période de référence. Selon le milieu de résidence, il ressort que le milieu rural affiche un taux supérieur (4,9 %) à celui du milieu urbain (2,4 %). Par rapport au lien de parenté avec les chefs de ménage, les résultats montrent que dans l'ordre décroissant les domestiques (79,8 %), frères et sœurs (18,9 %), les personnes non apparentées au chef de ménage ou son conjoint (13,9 %), les gendres ou belles-filles (13,6 %) sont les plus enrôlés dans les activités économiques.

Par ailleurs, 3,5% des enfants de 5 à 14 ans ont pratiqué une activité ou un service moyennant une rémunération ou un profit durant la période de référence. En zone rurale, ce taux est plus élevé (3,7%) qu'en zone urbaine (1,8 %). Selon le sexe, ce taux est légèrement différent: il est de 3,8% chez les garçons contre 3,3% chez les filles.



INTRODUCTION

Au Burundi, la problématique de l'emploi est de plus en plus mise en relief parmi les principaux déterminants qui jouent un rôle particulièrement important dans le fonctionnement et le relèvement de son économie mise à genou par une décennie d'aléas qui a dévasté une série d'infrastructures et a empêché le développement des perspectives de croissance.

Dans le domaine de l'emploi, pour faire face à cette situation, le gouvernement a initié l'organisation et la mise en place des cadres institutionnels cohérents susceptibles d'apporter des réponses dans un contexte où la population est en augmentation continue et le chômage des jeunes de plus en plus grandissant.

Par ailleurs, des cadres d'échanges plus élargis ont été organisés sur des questions pertinentes entre autres l'organisation des états généraux sur l'emploi en 2013.

Les conclusions issues de ces différents cadres ont bien indiqué qu'il demeure toujours difficile d'envisager une quelconque croissance tant que les problèmes de pauvreté et de chômeurs des jeunes restent d'actualité au pays. De même le déficit d'information des données sur le marché du travail s'est positionné en premier parmi les obstacles au développement du secteur emploi.

Consécutivement à ce constat, le gouvernement a adopté une Politique Nationale de l'Emploi (PNE) en novembre 2014 pour mieux affronter la problématique avec synergie de tous les intervenants en matière de promotion et de création d'emploi autour d'une même politique cohérente et inclusive.

C'est ainsi que cette politique a recommandé que le gouvernement puisse mettre en place un service public d'emploi dont la mission principale est d'assurer son opérationnalisation à travers le suivi et la relevée des indicateurs de sa mise en œuvre mais aussi la centralisation de toutes les données en rapport avec le marché du travail.

Chemin faisant, L'Office Burundais de l'Emploi et de la Main d'œuvre (OBEM) comme service public d'emploi a été mis en place en janvier 2015. Les efforts visant l'assainissement du secteur emploi se sont poursuivis par l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) pour une période de 5 ans. Cette politique a été validée et adoptée en 2018. Un plan d'action national pour l'emploi des jeunes pour 5 ans (2018-2023) est disponible.

La production des données de l'EICVMB 2019-2020 constitue une des réponses aux défis du secteur de l'emploi exprimés au travers tous les cadres mis en place par le gouvernement afin de l'aider à orienter ses décisions en matière de planification stratégique de promotion et de création d'emploi décent pour tous en tant qu'option du PND Burundi 2018-2027.

La problématique de l'accès à un emploi décent fait aussi partie intégrante de l'agenda 2030. L'objectif 8 des ODD « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous » nécessite une mise à jour régulière des informations sur le marché du travail afin de mesurer les progrès accomplis dans l'atteinte des cibles de l'objectif.

C'est donc pour répondre au besoin de suivi des indicateurs de mise en œuvre du PND Burundi 2018-2027 et des ODD, que l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB, 2019-2020) a été réalisée.

Le présent rapport comporte 4 chapitres. Après le chapitre consacré à la méthodologie de l'enquête, suit le chapitre sur l'aperçu de l'activité économique, le chapitre sur le chômage et le sous-emploi et enfin le chapitre sur l'activité économique des enfants de 5 à 14 ans. Le rapport sera terminé par une conclusion générale et des recommandations.



I.1. Contexte du pays

I.1.a. Situation géographique et démographique

Le Burundi est situé à cheval entre l’Afrique de l’Est et l’Afrique Centrale. Il est frontalier au Nord avec le Rwanda, au Sud et à l’Est avec la Tanzanie et à l’Ouest avec la République Démocratique du Congo (RDC). Sa superficie est de 27.834 km² dont 2.700 km² occupée par les eaux. Sa population est estimée, en 2020, à 12 309 600 d’habitants, d’où une densité de 442 habitants/km².¹

Le relief du Burundi est dans l’ensemble accidenté, caractérisé par des collines dont les pentes fragilisent les sols avec des risques d’érosion. Il existe 5 zones assez diversifiées dont la plaine de l’Imbo (entre 774 m et 1.000 m d’altitude), les contreforts de Mumirwa (entre 1.000 m et 1.500 m), les hautes terres de la crête Congo-Nil (entre 1.500 m et 2.600 m), les plateaux centraux (entre 1.400 m et 2.000 m), les dépressions du Moso (entre 1.200 m et 1.400 m) et du Bugesera (1.200 m et 1.500 m).

Le Burundi a un climat tropical modéré avec des pluies abondantes et connaît deux grandes saisons distinctes : la saison sèche (juin à août) et la saison pluvieuse (septembre à mai). Ces dernières années, la saison sèche a tendance à s’allonger anormalement surtout dans les zones de dépressions (Bugesera, Moso et Imbo) avec le départ précoce des pluies en mai et le retour des pluies fin octobre. Sur le plan administratif, le pays est subdivisé en 18 provinces, 119 communes et 2.910 collines.

I.1.b. Situation économique

Depuis 2005, selon les rapports des comptes nationaux, le taux de croissance économique oscille entre -0,4% et 5,4%. Le taux de croissance économique le plus élevé (5,4%) a été observée en 2006 tandis que le plus bas (-0,4%) a été observé en 2015. En 2019, selon la même source, l’économie burundaise est essentiellement dominée par les activités agro-pastorales, avec une industrie qui peine à décoller et le secteur tertiaire dominé par le commerce. Le secteur primaire (agriculture vivrière, agriculture d’exportation, élevage et pêche) représente environ 30% du Produit Intérieur Brut (PIB), emploie plus de 80% de la population active et génère plus de 60% des devises.

¹ ISTEERU : Projections démographiques, 2010-2050

Malgré les facilités mises en place pour la promotion du climat d'affaire, le secteur secondaire contribue à raison de 15% au PIB tandis que le secteur tertiaire contribue à 40%.

Au Burundi, la population agricole est d'environ 90% selon les résultats de l'ENAB 2019. Les chocs climatiques ont non seulement conduit à la dégradation de la sécurité alimentaire des ménages mais aussi à une augmentation des cas de malnutrition enregistrés dans les centres nutritionnels. En effet, 44,4% des ménages étaient en insécurité alimentaire dont 9,5% en insécurité alimentaire sévère et 34,9% en insécurité alimentaire modérée et la prévalence de la malnutrition chronique était de 54,2% (ENSNSAB 2019).

I.1.c. Situation du développement humain

Selon le Document des Indicateurs du Développement Humain Durable (DHD) de 2019, le taux net de scolarisation à l'école fondamentale était de 74,6% en 2018/2019. La disponibilité des infrastructures (salles de classe) se traduit par un nombre d'élèves par classe de 68,8 dans le fondamental et de 18,6 dans le post fondamental. Bien que des progrès aient été réalisés dans le domaine éducatif, des défis restent importants, notamment au niveau de l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement au regard des besoins de l'économie.

Dans le domaine de la santé maternelle et infantile, le Burundi a connu des progrès considérables. En effet, selon les EDSB II et III, entre les années 2010 et 2016-2017, le rapport de mortalité maternelle est passé de 500 à 392 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes; le taux de mortalité néo-natale est passé de 31 à 23 décès pour 1.000 naissances vivantes et le taux de mortalité infanto-juvénile passant de 96 à 78 décès pour 1 000 naissances vivantes. Les principales causes de morbi-mortalité chez les enfants de moins de cinq ans sont : l'IRA (55,5%), la fièvre (47,6%) et la diarrhée (21%) (ENSMB, Février 2018).

I.2. Contexte et justification de l'étude

Le Burundi s'est doté en février 2016 d'une Deuxième Stratégie de Développement de la Statistique (SNDS-II, 2016-2020). Cette stratégie a pour vision : « *Un Système statistique national basé sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle, capable de produire, de publier et de disséminer, dans les délais, des données statistiques de qualité requise pour le suivi et la mise en œuvre (i) des politiques, programmes et projets de développement, (ii) des Objectifs de Développement Durable et (iii) de la révolution des données* ». C'est dans cette stratégie que les priorités du Gouvernement en matière d'opérations statistiques de grande envergure dont l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages, sont programmées.

En outre, le Gouvernement a adhéré à l'agenda international sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) dont la disponibilité des données conditionne son suivi et son évaluation. Par conséquent, la dernière enquête sur la pauvreté intégrant la dimension monétaire au Burundi réalisée en 2013-2014, nécessite une actualisation. Dans cette optique, le Burundi a opté de réaliser l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB, 2019-2020). Pour prendre en compte les effets de saisonnalité, cette

enquête a été réalisée en trois vagues de collecte calées sur les trois saisons culturelles que compte le Burundi.

I.3. Objectifs de l'EICVMB, 2019-2020

L'objectif principal de l'EICVMB, 2019-2020 était de permettre au pays de disposer des données de base en vue d'évaluer l'efficacité des principaux programmes et politiques mis en œuvre dans le PND Burundi, 2018-2027 et de fournir des indicateurs de suivi des ODD.

Spécifiquement, l'EICVMB a permis de : (i) produire des indicateurs sur la pauvreté ; (ii) obtenir des informations actualisées sur les ménages, principalement sur leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques ; (iii) déterminer le poids du secteur informel dans l'économie nationale ; (iv) fournir des informations statistiques pour la gestion, l'orientation et la reformulation des politiques sociales en cours ; (v) déterminer les nouveaux coefficients de pondération de l'indice des prix à la consommation des ménages ; (vi) développer les capacités nationales de conception et de conduite des enquêtes sur les indicateurs de base du bien-être des ménages.



CHAPITRE II : METHODOLOGIE

La présente partie a pour but de faire une description sommaire de la méthodologie générale de l'EICVMB, 2019-2020. A l'instar de certaines enquêtes sur la pauvreté, la valorisation de la consommation alimentaire des ménages requiert de disposer pour chaque produit consommé, une unité de mesure et un prix unitaire. En ce sens, la nouvelle méthodologie proposée par la Banque Mondiale pour améliorer les enquêtes antérieures sur la pauvreté, à laquelle s'inscrit l'EICVMB, 2019-2020, a intégré un volet relatif aux relevés des prix des unités-tailles auprès des marchés/points de vente.

Ce volet, appelé enquête sur les Unités Non Standards (NSU), porte essentiellement sur les unités de mesure non standards, du fait des outils de mesures habituellement utilisés dans les marchés/points de vente. L'enquête NSU a permis de produire un album photos de référence de ces différentes unités-tailles et d'établir des facteurs de conversion précis pour les unités non standards des produits de consommation de l'enquête auprès des ménages.

II.1. Plan de sondage

Le plan de sondage se compose de toutes les étapes à suivre au moment de sélectionner un échantillon. Il influe sur la qualité des estimations produites et les coûts de l'enquête. Etant donné qu'une bonne partie du budget d'une enquête est consacrée à la collecte des données, le plan de sondage s'efforce de réduire les frais de collecte tout en optimisant la qualité des données. Les éléments du plan de sondage sont : la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités d'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération.

En raison de deux cibles impliquées (marché et ménage), deux méthodologies d'échantillonnage ont été adoptées pour la présente enquête. La méthodologie d'échantillonnage utilisée dans le cadre de l'enquête NSU auprès des marchés repose entièrement sur un sondage non probabiliste par un choix raisonné. La sélection des marchés a été faite sur la base des critères comme la fréquentation des populations et l'éventail plus ou moins large de produits alimentaires disponibles. Les unités d'échantillonnage concernent les marchés/points de vente où les ménages s'approvisionnent en biens de consommation alimentaires.

Quant à l'EICVMB, 2019-2020, elle est basée sur un plan de sondage aléatoire et stratifié à deux degrés. La Zone de Dénombrement (ZD) telle que définie dans le RGPH, 2008 constitue l'unité primaire d'échantillonnage et le ménage l'unité secondaire. En outre, chaque province est subdivisée en parties urbaine et rurale pour former les strates d'échantillonnage hormis Bujumbura Mairie qui est totalement urbaine. Au total, il existe 18 strates et le tirage a été fait indépendamment dans chaque strate.

II.1.1. Base de sondage

Les différentes bases de sondage utilisées en vue de la réalisation de la présente enquête sont présentées à travers cette section. La liste répertoriant les marchés a constitué la base de sélection des marchés/points de vente de l'enquête NSU. Cette liste comporte les marchés hebdomadaires et les centres de relevés des prix tel que fourni par l'ISTEEBU.

Pour l'EICVMB, 2019-2020, la base de sondage utilisée est le RGPH, 2008 pour le tirage des unités primaires. La base contient une liste de 8107 ZD avec leurs identifiants (province, commune, colline et code d'identification), leur taille en nombre de ménages et leur type de milieu de résidence (urbain ou rural). La base de sondage est subdivisée en 18 strates.

Ainsi, dans chaque strate, un échantillon de ZD a été tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires étaient constituées par les ménages des ZD tirées. Les ménages de ces ZD échantillons ont été listés lors du dénombrement effectué bien avant la collecte proprement dite pour constituer la base de tirage des ménages échantillons de l'EICVMB, 2019-2020.

Tableau 1. Structure de la base de sondage du RGPH, 2008

Province	Nombre total de ZD			Nombre total de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Bubanza	16	305	321	4 255	66 282	70 537
Bujumbura	17	450	467	4 461	86 057	90 518
Bururi	6	327	334	1 529	58 224	59 753
Cankuzo	3	231	234	674	46 309	46 983
Cibitoke	19	431	450	4 797	90 524	95 321
Gitega	35	692	727	8 318	145 038	153 356

Province	Nombre total de ZD			Nombre total de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Karusi	8	433	441	2 066	90 676	92 742
Kayanza	21	623	644	4 540	120 406	124 946
Kirundo	13	626	639	2 903	144 295	147 198
Makamba	10	407	417	3 054	81 618	84 672
Muramvya	8	299	307	1 765	59 486	61 251
Muyinga	9	604	613	2 180	140 404	142 584
Mwaro	3	281	284	666	56 678	57 344
Ngozi	35	659	694	7 178	139 161	146 339
Rutana	8	334	342	1 993	67 086	69 079
Ruyigi	6	398	404	1 719	84 566	86 285
Bujumbura Mairie	463	-	463	97 705	-	97 705
Rumonge	24	302	326	6 815	61 824	68 639
Total	704	7 403	8 107	156 618	1 538 634	1 695 252

II.1.2. Échantillonnage

La taille de l'échantillon d'une enquête est soumise à deux contraintes : (i) avoir un échantillon suffisamment important afin de produire des résultats représentatifs au niveau géographique retenu et, (ii) avoir un échantillon permettant des coûts supportables pas seulement pour une opération unique, mais aussi pour d'autres.

Pour l'enquête sur les unités locales susceptibles d'être utilisées dans les ménages, comme il n'y existe pas pour les marchés une base de sondage, deux marchés ont été visités, pour chaque province, dont l'un en milieu urbain et l'autre en milieu rural, ce qui fait au total 34 marchés dans les 17 provinces. Pour la province de Bujumbura Mairie, 5 marchés ont été sélectionnés.

Concernant l'EICVMB, 2019-2020, l'échantillon a été tiré par domaine d'étude qui est une partie ou subdivision du territoire national pour laquelle sont recherchées des estimations séparées, c'est-à-dire des estimations d'une précision acceptable. En outre, il est retenu que l'enquête produise des résultats représentatifs au niveau national, au niveau des milieux de résidence (Urbain, Rural) ainsi qu'au niveau de chacune des 18 provinces du pays.

Au premier degré, 849 ZD ont été tirées en utilisant la méthode de Neyman qui produit des estimations meilleures au niveau national, avec une erreur standard relative (RSE) de 1,3%. La raison d’avoir la meilleure RSE au niveau national, en utilisant la méthode de Neyman, est qu’elle prend en compte toutes les caractéristiques (variabilité des dépenses, la taille) pour produire les estimations plus précises au niveau national, en défavorisant la précision pour chaque strate (province). La RSE dans l’échantillon proposé est d’environ 5% par strate (à l’exception de la province de Kirundo avec une RSE de 6,7%) et de 1,3% au niveau national.

Au deuxième degré, un nombre fixe de 10 ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré. La taille de l’échantillon de l’EICVMB, 2019-2020 est de 8 490 ménages. Il est à noter que l’EICVMB s’est déroulée en trois vagues calées sur les trois saisons culturales et chacune d’elles a été réalisée auprès d’1/3 de l’échantillon global, soit 2 830 ménages dans 283 ZD par vague.

Sur cette base, le tableau 2 ci-dessous donne les tailles des échantillons des ZD et des ménages retenus par province selon le milieu de résidence.

Tableau 2. Répartition de l’échantillon par province selon le milieu de résidence

Province	Nombre de ZD échantillons			Nombre de ménages échantillons			RSE (%)
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Bubanza	3	42	45	30	420	450	5,4
Bujumbura	3	48	51	30	480	510	5,1
Bururi	3	21	24	30	210	240	4,9
Cankuzo	3	33	36	30	330	360	5,7
Cibitoke	3	66	69	30	660	690	5,6
Gitega	6	75	81	60	750	810	5,3
Karusi	3	36	39	30	360	390	5,1
Kayanza	3	30	33	30	300	330	5,1
Kirundo	3	42	45	30	420	450	6,7
Makamba	3	24	27	30	240	270	4,8
Muramvya	3	30	33	30	300	330	5,7
Muyinga	3	42	45	30	420	450	5,4

Province	Nombre de ZD échantillons			Nombre de ménages échantillons			RSE (%)
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Mwaro	3	33	36	30	330	360	5,6
Ngozi	3	42	45	30	420	450	5,7
Rutana	3	24	27	30	240	270	5,8
Ruyigi	3	24	27	30	240	270	5,4
Bujumbura Mairie	150	0	150	1500	0	1500	4,2
Rumonge	3	33	36	30	330	360	5,0
Total	204	645	849	2040	6450	8490	1,3

II.1.3. Protocole pour le tirage des ménages

Dans chacune des ZD échantillons, dix ménages devraient être tirés pour être enquêtés et trois ménages de remplacement ont été également tirés à l'avance et ne devraient être utilisés que pour remplacer des ménages défectueux de la même ZD.

II.2. Outils de collecte

L'EICVMB a utilisé trois types de questionnaire à savoir : (i) questionnaire ménage adressé à tous les ménages ; (ii) questionnaire communautaire adressé aux représentants de la communauté et (iii) questionnaire prix adressé aux vendeurs dans les points de ventes où les ménages de la ZD s'approvisionnent.

Le questionnaire ménage a été spécialement conçu pour une lecture optique et toutes les questions étaient pré-codées (les réponses possibles étaient déterminées à l'avance et numérotées). Le questionnaire comprenait deux grandes parties distinctes. La première partie a traité les données individuelles qui ont porté sur chacun des membres du ménage tandis que la deuxième s'est intéressée aux données collectives relatives au ménage en tant qu'unité statistique de l'étude.

Le questionnaire ménage était composé de 21 sections :

- La section 1 est relative aux caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage et la migration
- Les sections 2 et 3 concernent l'éducation et la santé des membres du ménage.
- La section 4 traite de l'état d'activité des membres du ménage ainsi que de leur emploi principal

et secondaire.

- La section 5 porte sur les revenus hors emploi des membres.
- La section 6 aborde l'épargne et le crédit au sein du ménage et permet de mesurer l'inclusion financière.
- Les sections 7, 8 et 9 traitent de la consommation alimentaire et non alimentaire du ménage ainsi que de l'état de l'insécurité alimentaire.
- La section 10 est consacrée aux entreprises non agricoles appartenant au ménage. Les entreprises concernées sont toutes les entreprises où un membre du ménage est soit patron, soit associé, soit travailleur pour compte propre.
- La section 11 est relative aux caractéristiques du logement du ménage
- La section 12 traite des biens durables du ménage.
- La section 13 aborde les transferts monétaires reçus et envoyés par les membres du ménage.
- La section 14 concerne les principaux chocs qui ont touchés le ménage au cours des deux dernières années
- La section 15 est relative à l'évaluation des programmes sociaux existant dans le pays.
- La section 16 porte sur l'agriculture et la section 17 sur l'élevage
- La section 18 concerne le secteur de pêche
- La section 19 concerne les équipements agricoles dont disposent les ménages agricoles.
- La section 20 traite de la pauvreté subjective ;
- La section 21 traite de la gouvernance, paix et sécurité.

Le questionnaire ménage était ainsi organisé : les sections 1 à 6 traitaient des thématiques plus individuelles et les sections à partir de 7 étaient plus relatives aux thématiques du ménage, même si certains aspects individuels demeurent dans ces autres sections. Cette organisation du questionnaire a permis à l'agent enquêteur de ne pas avoir besoin de tous les membres du ménage à partir de la section 7.

Le questionnaire communautaire était composé des sections suivantes :

- La section 1 recueille les caractéristiques générales des localités des ménages
- La section 2 aborde l'existence, la fonctionnalité et l'accessibilité des services sociaux de base dans la localité
- La section 3 concerne la pratique de l'agriculture
- La section 4 porte sur l'implication des membres de la communauté dans les projets mis en œuvre dans la localité.

Le questionnaire prix comprenait une liste qui permet de prendre les informations sur les prix des différents produits alimentaires consommés dans la localité.

La collecte des données a été réalisée avec CAPI (Computer Assisted Personal Interview) au moyen des tablettes. Les questionnaires ont été programmés sous le logiciel Csprow et saisis en

temps réel sur le terrain dans les tablettes. Les variables d'identification des ménages à enquêter sont pré-chargées sur le masque de saisie et assignées.

II.3. Travaux préparatoires

Les activités réalisées au cours de cette phase étaient : la sensibilisation, le dénombrement, l'enquête NSU et l'enquête Pilote.

II.3.1. Sensibilisation

C'est une étape très importante pour la réussite d'une enquête. Elle doit être bien conçue pour atteindre les objectifs visés. La sensibilisation relative à cette enquête avait pour but d'amener les autorités locales et la population à contribuer à la réussite de l'enquête. Elle était organisée à l'intention des autorités administratives de chaque province et des ménages. Deux approches ont été combinées à savoir les communiqués par voie des médias et la sensibilisation de proximité réalisée par les équipes de terrain au moment de la collecte.

II.3.2. Dénombrement des ménages des ZD échantillons

Le dénombrement des ménages a permis d'actualiser la base de sondage issue du RGPH, 2008. Il consistait à visiter chacune des ZD sélectionnées pour dresser la liste exhaustive des ménages, établir un plan de situation et un plan d'accès à la ZD. La liste des ménages ainsi dénombrés a servi de base de sondage pour le tirage au deuxième degré. Cette opération a été réalisée avant la collecte proprement dite de l'enquête.

Les différents croquis établis lors du travail de dénombrement ont servi de guide au personnel de terrain de l'enquête principale pour accéder dans les différentes grappes et localiser les ménages à enquêter.

Ce travail réalisé durant la période du 15 septembre au 2 octobre 2019, a été effectué par 91 équipes chacune composées de : un chef d'équipe, un énumérateur, un cartographe et un chauffeur. La coordination et la supervision des travaux ont été assurées par 2 coordinateurs et 14 superviseurs.

II.3.3. Enquête sur les unités non standards (NSU)

L'enquête NSU a utilisé un questionnaire permettant de relever les unités non standards utilisées pour les différents produits consommés par les ménages. Cette collecte a été réalisée au même moment que le dénombrement des ZD échantillons par des équipes distinctes.

Les données de cette enquête ont permis de disposer d'une base de données apurée sur les unités non standards, des facteurs de conversion, d'un document des images de chaque produit associé à son unité.

Au total, 91 enquêteurs ont effectué la collecte des unités auprès des ménages, sous la supervision de 4 contrôleurs expérimentés en statistiques des prix.

II.3.4. Enquête pilote

Le pré-test est l'une des phases importantes de l'enquête. Il permet de relever d'éventuels problèmes dans les questionnaires et dans les manuels d'instructions de l'enquête. Il fournit également des informations sur les problèmes éventuels qui pourraient se poser lors de la collecte principale des données sur le terrain. Au total deux tests pilotes CAPI ont été réalisés et ont permis d'améliorer la qualité des outils de la collecte des données.

Après la formation des formateurs qui a duré deux semaines, une pré-enquête de 14 jours a été réalisée par les chefs d'équipes de l'enquête principale. Elle a été réalisée dans 8 ZD qui ne faisaient pas partie des grappes sélectionnées pour l'enquête proprement dite. Elle a permis de discuter sur des éventuelles difficultés rencontrées et d'apporter les améliorations requises aux outils de collecte et/ou aux procédures. De même, après la formation des agents de l'enquête principale, une enquête pilote a été organisée afin de les familiariser avec le questionnaire et l'application.

II.4. Formation et collecte de données

La formation des agents enquêteurs pour la collecte principale a eu lieu à Bujumbura Mairie durant la période du 29 janvier au 28 février 2020. Cette formation a porté sur les différents outils de l'EICVMB et a été assurée par 16 formateurs membres du Comité Technique. Il est à signaler que ces formateurs ont suivi la formation des formateurs qui a été assurée par l'Expert de la Banque Mondiale durant la période du 9 au 28 décembre 2020 à Gitega. Les futurs chefs d'équipe lors de l'enquête principale ont participé comme enquêteurs lors de l'enquête pilote.

Des tests d'évaluation ont été régulièrement organisés pour évaluer le degré de compréhension des agents de collecte. À la fin de la formation, des tests finaux ont été organisés afin de procéder à la sélection finale des agents de collecte de l'enquête principale. Une enquête pilote a été également organisée et a permis de finaliser les différentes applications.

La répartition des agents par équipe et par province a été ensuite effectuée à la fin de la formation et l'équipe d'encadrement technique a procédé au déploiement des agents. Après la formation, 26 équipes ont été constituées (26 chefs d'équipes, 107 enquêteurs et 26 chauffeurs) sous l'encadrement de 10 superviseurs de terrain, 4 spécialistes CAPI et 2 coordinateurs pour réaliser les travaux de collecte des données.

La collecte des données sur terrain pour les 3 vagues a duré 246 jours à raison de 82 jours par vague et réparti comme suit:

- Vague 1 : du 02 mars au 25 juin 2020 avec une pause pour les élections (du 27 avril au 30 mai 2020) ;
- Vague 2 : du 2 juillet au 21 septembre 2020 ;
- Vague 3 : du 4 octobre 2020 au 7 février 2021. Pour ne pas prendre en compte les dépenses liées aux fêtes de fin d'année mais aussi prendre en compte la récolte de janvier et février, la collecte pour la vague 3 a été suspendue durant la période du 3 décembre 2020 au 16 janvier 2021.

Il est à noter que des formations de recyclage du personnel de collecte ont été régulièrement réalisées pendant les périodes de pause. Pour s'assurer du bon déroulement de la collecte sur terrain, des missions de supervision et de coordination ont été régulièrement effectuées auprès des équipes pour assurer le suivi et veiller au bon déroulement des travaux de terrain dans le strict respect de la méthodologie de l'enquête.

II.5. Traitement des données

Toute enquête comporte une phase d'apurement qui permet de déceler et de corriger les erreurs liées à la collecte qui sont en général de deux types :

- les erreurs d'observation imputables au répondant (fausse déclaration, mauvaise compréhension de la question, etc.) ;
- les erreurs imputables à l'agent enquêteur (erreur de mesure, d'interprétation ou de transcription de la réponse, etc.).

Les travaux d'apurement ont porté sur la vérification de la couverture de l'enquête et l'exhaustivité des questionnaires. L'apurement des données a permis également de supprimer les questionnaires vides, de corriger les incohérences décelées, mais également de corriger les observations invraisemblables ou aberrantes relevées dans la base de données. Les pondérations pour les sections relatives aux ménages et aux individus ont été calculées afin d'extrapoler les résultats au niveau national. Il est à noter que pour la section transfert d'argent aux ménages, des individus ont déclaré avoir reçu et transmis des fonds alors que les montants étaient nuls ou vides. Ces informations ont été retirées de la base de données sur les transferts et des pondérations ajustées aux taux de réponse de cette section ont été ensuite calculées.

II.6. Analyse et résultats de l'enquête

A la fin des travaux d'apurement, l'échantillon final obtenu est de 8358 ménages sur les 8490 attendus, soit un taux de couverture de 98,4%.

Les tableaux d'analyse, produits à l'aide des logiciels SPSS et STATA., ont été commentés en vue de produire les différents rapports.

Ainsi, cinq rapports ont été produits à savoir : (i) le profil et déterminants de la pauvreté ; (ii) le bien-être des ménages et accès aux services de base ; (iii) les transferts monétaires des ménages ; (iv) l'agro-pastoral et (v) l'emploi.

Les rapports finaux seront mis à la portée des différents utilisateurs et sera diffusé sur le site web de l'ISTEEBU : www.isteebu.bi.



CHAPITRE III. APERCU DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Le point de départ des normes internationales sur les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre est le concept de travail².

Pour la première fois, le concept de travail fait l'objet d'une définition statistique au niveau international. Cette définition permet de distinguer différentes formes de travail, dont l'emploi.

Le concept de travail est défini comme : (i) toute activité effectuée par des personnes de tout sexe et de tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur consommation personnelle » conformément au domaine de la production générale défini par le Système de comptabilité nationale 2008 ; (ii) le travail est défini indépendamment de son caractère formel ou informel ou de la légalité de l'activité ; (iii) il exclut les activités qui n'impliquent pas la production de biens ou de services (par exemple la mendicité, le vol), le fait de prendre soin de soi (la toilette personnelle, l'hygiène) et les activités qui ne peuvent être réalisées par une autre personne que soi-même (par exemple dormir, apprendre et les activités de loisirs).

Selon la définition adoptée par la 19^{ème} CIST, les personnes en emploi sont « toutes personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit ».

III.1 Niveau de l'activité économique

La main d'œuvre fait référence à l'offre de travail du moment pour la production de biens et de services en échange d'une rémunération ou d'un profit. Le cadre de mesure de la main d'œuvre permet de classer la population en âge de travailler en population active et en population non active. La population active elle-même est la somme des personnes en emploi et des chômeurs. La limite d'âge inférieure de la population en âge de travailler doit être fixée en tenant compte de l'âge minimum d'admission à l'emploi et des exceptions spécifiées dans la législation ou la réglementation nationale, ou de l'âge d'achèvement de la scolarité obligatoire. Aucune limite d'âge supérieure ne devrait être fixée, de manière à permettre une couverture complète des activités professionnelles de la population adulte et à examiner les transitions entre l'emploi et la retraite. Pour cette enquête, la limite inférieure d'âge a été fixée à 15 ans afin de permettre les comparaisons internationales.

² OIT, Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, adoptée par la 19^e Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 2013.

Le niveau d'activité est mis en évidence par le taux d'activité qui se définit comme étant le rapport entre l'effectif de la population active et celui de la population en âge de travailler. Cet indicateur renseigne sur le potentiel productif d'un pays.

Dans l'ensemble, le Burundi connaît un taux d'activité aux sens strict et large atteignant respectivement 76,4% et 77,8%. Selon le sexe, les hommes connaissent un taux d'activité légèrement supérieur à celui des femmes aussi bien au sens large que strict. En ce qui concerne le milieu de résidence, le taux d'activité est plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural avec respectivement 59,8% et 78,8% au sens strict. Ce faible taux d'activité du milieu urbain pourrait s'expliquer par la forte concentration d'inactifs dont les femmes au foyer.

En considérant les groupes d'âges, les jeunes (15-24 ans) et les personnes du troisième âge (65 ans et plus) connaissent un taux d'activité inférieur à celui des autres adultes. Cette situation pourrait s'expliquer par le grand nombre des jeunes en cours de scolarité et la force de travail en régression chez les personnes âgées. Enfin, le taux d'activité semble être une fonction du niveau d'instruction dont la concavité/courbure est tournée vers le bas. En effet, il est plus élevé chez les personnes ayant le niveau primaire et les non instruits, atteint le minimum chez les personnes ayant le niveau d'études secondaires et remonte chez celles qui ont un niveau d'études supérieur. Il résulte de cette analyse que le pays est confronté à un déficit de capital humain instruit et qualifié sur le marché du travail.

Tableau 3 : Taux d'activité par le milieu de résidence, sexe, tranche d'âge et niveau d'éducation

		Taux d'activité strict	Taux d'activité étendue
Milieu de résidence	Urbain	59,8	66,9
	Rural	78,8	79,3
Sexe	Masculin	77,2	78,5
	Féminin	75,7	77,2
Tranche d'âge	15 à 24 ans	52,3	53,9
	25 à 35 ans	87,6	89,9
	36 à 64 ans	92,6	93,3
	65 ans et plus	68,1	68,1
Niveau d'éducation	Aucun	87,3	87,8
	Primaire	88,5	89,5
	Secondaire	41,8	44,5
	Supérieur	58,6	65,0
	NSP	79,9	79,9
	National	76,4	77,8

La répartition par province montre que le taux d'activité le plus faible est enregistré à Bujumbura Mairie avec 55,1%. Cette situation n'étonne pas d'autant plus que cette province attire beaucoup

de personnes dont les inactifs et les personnes qui sont à la recherche du travail en dehors du secteur agricole profitant des opportunités économiques offertes par la ville. Par ailleurs, 7 provinces (Rumonge, Bujumbura, Bururi, Bubanza, Cibitoke, Makamba et Mwaro) connaissent également des niveaux d'activité en dessous de la moyenne nationale. A l'opposé, les provinces de Karusi et Kirundo affichent des taux d'activité largement supérieurs à la moyenne nationale qui s'élèvent respectivement à 87,0% et 85,5%.

Tableau 4 : Taux d'activité strict et élargie par province

		Taux d'activité	Taux d'activité étendue
Province	Bubanza	72,9	73,4
	Bujumbura	66,7	68,3
	Bururi	70,0	70,8
	Cankuzo	84,9	85,0
	Cibitoke	72,8	73,6
	Gitega	78,0	79,3
	Karusi	87,0	87,1
	Kayanza	82,2	82,9
	Kirundo	85,5	85,7
	Makamba	69,8	70,4
	Muramvya	78,0	79,0
	Muyinga	84,0	84,1
	Mwaro	75,4	75,9
	Ngozi	84,1	85,2
	Rutana	79,5	80,1
	Ruyigi	82,4	82,4
	Bujumbura Mairie	55,1	64,5
	Rumonge	63,6	65,6
	National	76,4	77,8

III.2 Population hors main d'œuvre

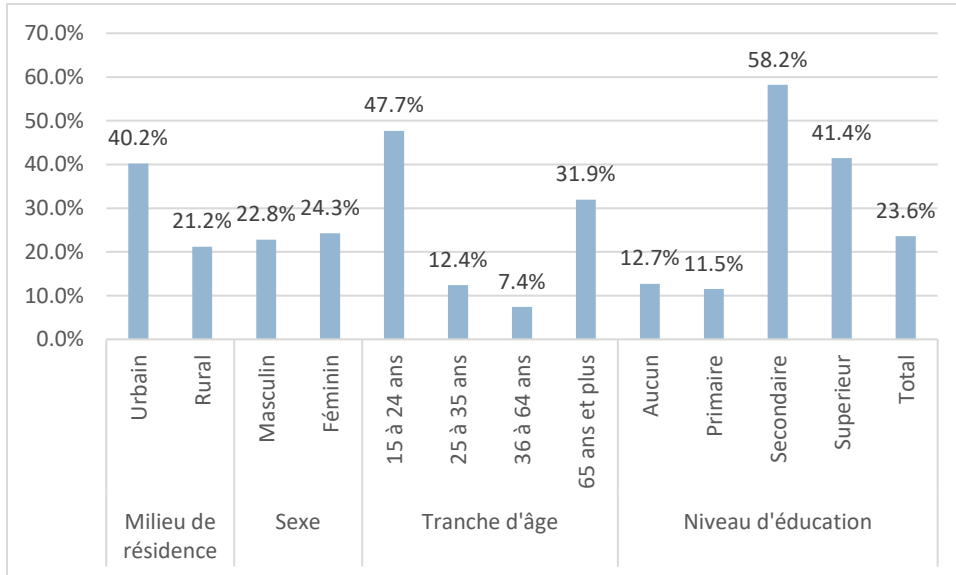
Les personnes hors de la population active sont celles en âge de travailler qui n'étaient ni en emploi ni au chômage au cours de la courte période de référence.

Sur l'ensemble de population en âge de travailler, 23,6% sont des personnes hors de la main d'œuvre. Selon le milieu de résidence, la proportion de la population hors de la main d'œuvre est plus élevée en milieu urbain (40,2%) qu'en milieu rural (21,2%).

Selon les groupes d'âge, c'est dans les générations des jeunes de 15-24 ans et chez le troisième âge (65 ans ou plus) que la proportion de la population hors de la main d'œuvre sont les plus élevées (respectivement 47,7% et 31,9%).

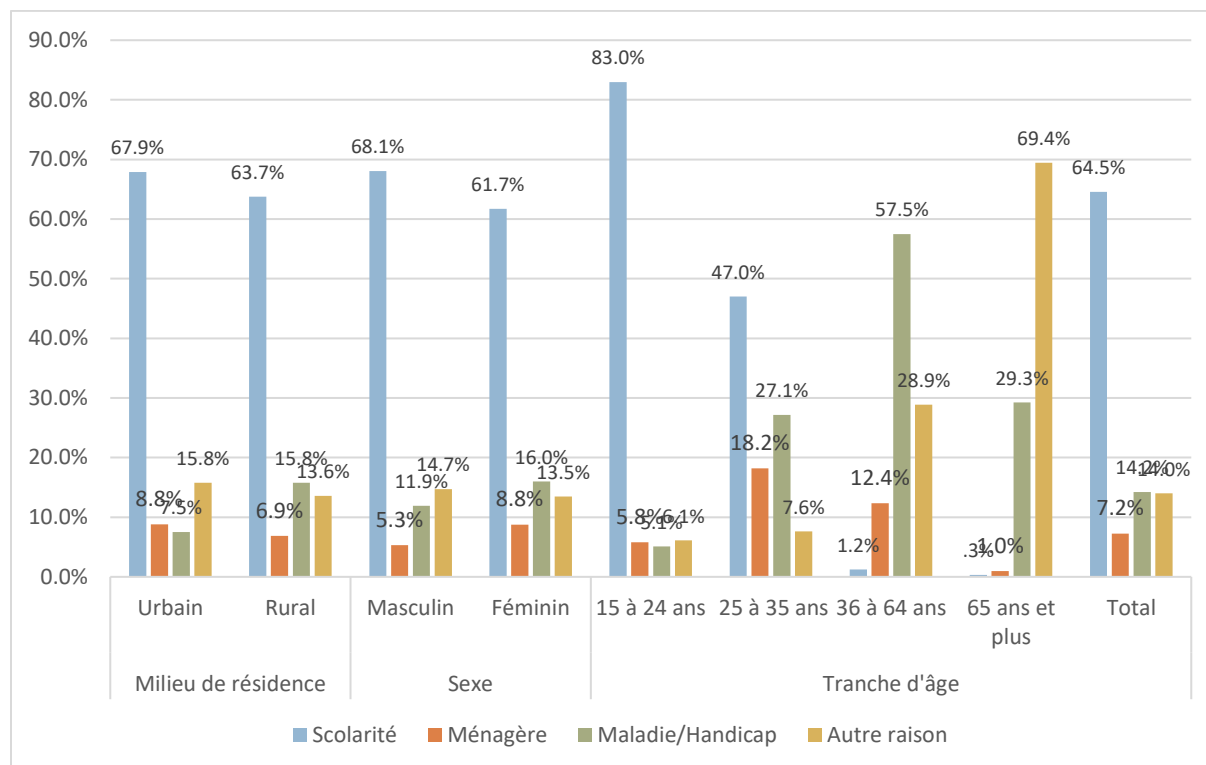
Selon les provinces, la mairie de Bujumbura enregistre la proportion des personnes hors de la main d'œuvre la plus élevée (44,9%) tandis que Karusi enregistre la plus faible proportion (13%) (II ème tableau en Annexe).

Figure 1 : Population hors de la main d'œuvre par milieu de résidence, sexe, tranche d'âge et niveau d'instruction



En analysant les raisons d'inactivité de ces personnes, la scolarité (64,5%) et maladie/handicap (14,2%) viennent en tête.

Figure 2 : Raisons d'inactivité par milieu de résidence, sexe et tranche d'âge



III.3. Occupation économique

III.3.1. Niveau d'occupation économique

L'analyse de l'occupation économique permet de calculer deux indicateurs les plus pertinents dans la mesure de l'activité économique : le taux d'emploi (ou ratio emploi/population) et le taux de chômage. Le taux d'emploi est le rapport entre la population en emploi et la population en âge de travailler.

L'emploi agrégé augmente généralement au même rythme que la population. Le taux d'emploi est un indicateur fondamental de la capacité d'une économie à fournir des emplois à sa population en pleine croissance.

Les personnes en emploi sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant les 7 derniers jours précédant l'enquête, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

Les résultats montrent que, parmi les personnes en âge de travailler, trois personnes sur quatre était en emploi durant la période de référence (7 derniers jours) de l'enquête, soit 75,6%. Selon le sexe, il y a une faible différence entre les hommes et les femmes (76,4% contre 75,0%). Selon l'âge, le taux d'emploi est plus élevé chez les personnes âgées de 36-64 ans et plus faible chez celles âgées de 15 à 24 ans.

Par ailleurs, moins de six personnes sur dix est en emploi en milieu urbain (55,4%) contre environ huit sur dix en milieu rural (78,5%). Le taux d'emploi est également plus élevé chez les personnes n'ayant aucun niveau de formation (87,0%) et plus faible chez ceux qui ont atteint le niveau secondaire (40,0%).

Tableau 5: Taux d'emploi de la main d'œuvre ou ratio emploi/population par milieu de résidence, sexe, niveau d'éducation et tranche d'âge

		Taux d'emploi
Milieu de résidence	Urbain	55,4
	Rural	78,5
Sexe	Masculin	76,4
	Féminin	75,0
Niveau d'éducation	Aucun	87,0
	Primaire	88,1
	Secondaire	40,0
	Supérieur	53,2
Tranche d'âge	15 à 24 ans	51,4
	25 à 35 ans	86,2
	36 à 64 ans	92,2
	65 ans et plus	68,0
	National	75,6

Au niveau provincial, Bujumbura-Mairie se démarque des autres provinces avec un faible taux d'emploi (48,7%). Les taux d'emploi les plus élevés s'observent dans les provinces de Karusi (86,7%) et Kirundo (85,5%).

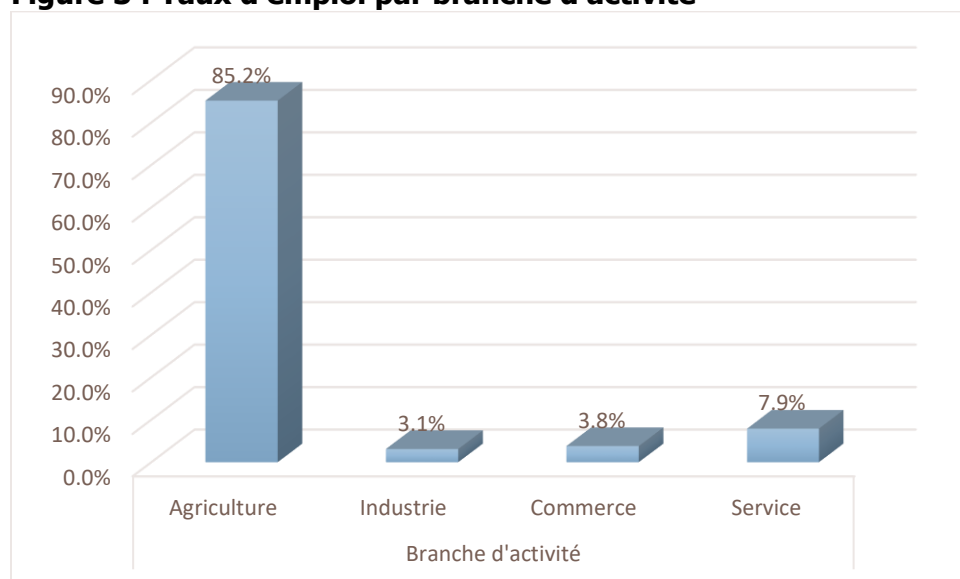
Tableau 6 : Taux d'emploi de la main d'œuvre ou ratio emploi/population par province

Province	Taux d'emploi
Bubanza	72,2
Bujumbura	66,1
Bururi	69,7
Cankuzo	84,6
Cibitoke	72,5
Gitega	77,5
Karusi	86,7
Kayanza	81,9
Kirundo	85,5

Makamba	69,0
Muramvya	77,8
Muyinga	83,9
Mwaro	74,9
Ngozi	83,9
Rutana	79,3
Ruyigi	81,9
Bujumbura Mairie	48,7
Rumonge	62,8
National	75,6

La distribution des emplois par branches d'activités montre que 85,2% des personnes en âges de travailler exercent des emplois agricoles, suivi des service (7,9%).

Figure 3 : Taux d'emploi par branche d'activité



L'analyse par secteur institutionnel montre que l'État et les entreprises publiques et parapubliques n'emploient que 2,9% de la population en âge de travailler, les entreprises privées et associatives (5,8%), les ONG (0,1%) et les ménages (80,7%).

Des fortes disparités s'observent entre les hommes et femmes en emplois dans le secteur formel (État, entreprises publiques/parapubliques et entreprises privées) car la proportion des femmes employées est presque la moitié de celle des hommes (6,2% contre 11,8%).

Tableau 7: Taux d'emploi par secteur institutionnel selon le sexe

Secteur institutionnel	Taux d'emploi (%)		
	Hommes	Femmes	National

Etat/Collectivités locales	2,4	1,5	1,9
Entreprise publique/ parapublique	1,4	0,6	1,0
Entreprise Privée	7,9	4,1	5,8
Ménage (dont il est membre)	73,9	86,2	80,7
Autre ménage (dont il n'est pas membre)	13,3	7,4	10,0
Organisme international /Ambassade	0,1	0,1	0,1

III.3.2. Niveau d'auto-emploi

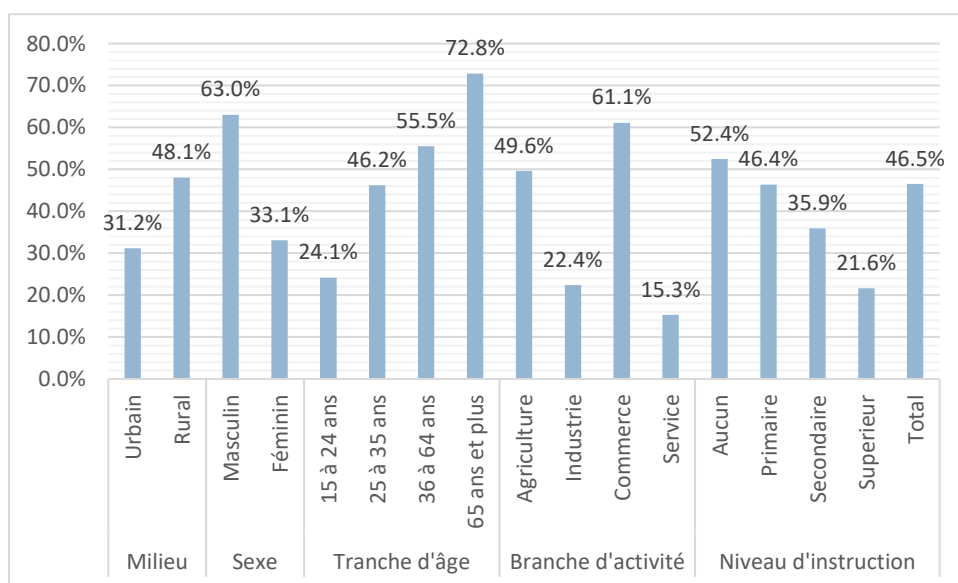
L'auto-emploi est le rapport entre le nombre de travailleurs à leur propre compte et le nombre total d'emplois.

Le taux d'auto-emploi qui mesure la dynamique de la main-d'œuvre à créer des activités économiques compte tenu de la faiblesse de l'emploi salarié, est estimé à 46,5%. Ce qui n'est pas suffisant vu le faible niveau d'absorption de la main d'œuvre par les emplois publics.

Les résultats par sexe mettent en relief que la proportion des hommes qui s'auto-emploient reste supérieure à celle des femmes (respectivement 63,0% et de 33,1%).

Concernant le niveau d'instruction, les résultats révèlent que plus le niveau d'instruction monte, plus les proportions d'auto-emploi diminuent. Ainsi, seul 21,6 % des individus ayant un niveau supérieur d'instruction sont des employés dans leurs propres affaires. Ceux du niveau secondaire étant dans l'auto-emploi représentent 35,9%. Les niveaux primaires et les sans niveaux ont respectivement les taux d'auto-emploi de 46,4% et 52,4 %. Ces résultats démontrent ainsi combien les personnes avec niveau d'instruction élevé sont moins efficace à créer et développer leurs propres affaires. Ils se trouvent en grande proportion dans les emplois salariés.

Figure 4 : Taux d'auto-emploi selon le milieu de résidence, sexe, tranche d'âge et branche d'activité



III.3.3. Pluriactivité

La pluriactivité est une pratique de plus en plus tolérée dans les habitudes au Burundi. Elle suscite aujourd'hui un regain d'intérêt comme instrument de lutte contre le sous-emploi et un moyen de gagner des revenus supplémentaires dans le contexte de précarité des emplois. Elle constitue également un facteur de qualification de la force de travail.

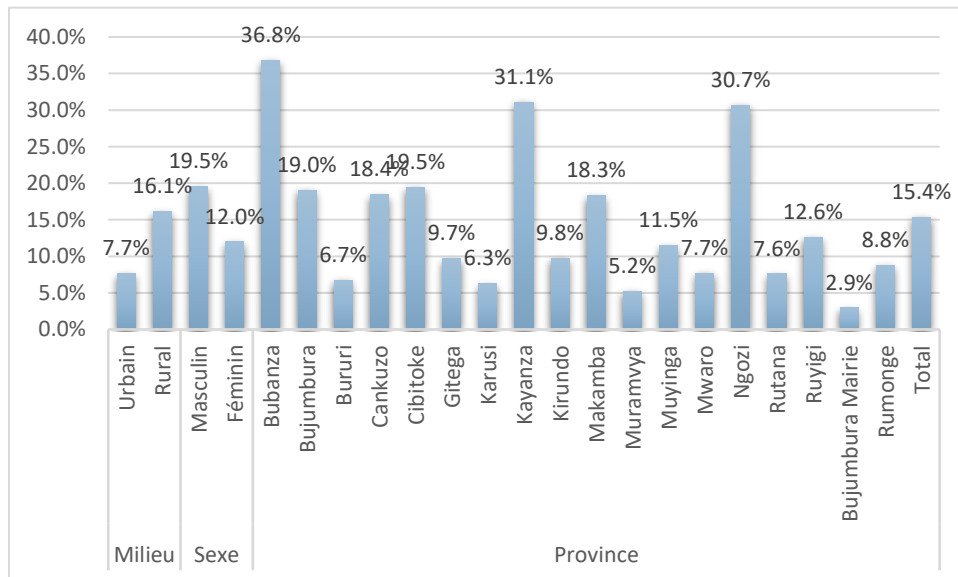
La pluriactivité est le rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires à la population en emploi. Il mesure l'importance des activités secondaires dans la population en emploi.

Au Burundi, le taux de pluriactivité est estimé à 15,4% ; en d'autres termes, 15,4% seulement des personnes en emplois ont exercés, en plus de leur emploi principal un ou plusieurs emplois secondaires. L'analyse par province montre que dans la province de Bujumbura Mairie, ce taux est très faible (2,9%) tandis qu'il est plus élevé dans les provinces de Bubanza (36,8%), Kayanza (31,1%) et Ngozi (30,7%).

Selon le sexe, les hommes pratiquent la pluriactivité un peu plus que les femmes (19,5% contre 12,0%). Selon le groupe d'âges, les actifs âgés de 25 à 64 ans sont plus pluriactifs (17%) que ceux se trouvant dans les autres groupes d'âges.

Selon le milieu de résidence par contre, les actifs résidants en milieu urbain pratiquent la pluriactivité moins que ceux qui résident en milieu rural (7,7% contre 16,1%), ce qui est inhabituel. La raison serait qu'en milieu rural, ceux qui pratiquent l'agriculture font également presque tous l'élevage ou d'autres petites activités génératrices de revenu comme le commerce.

Figure 5: Taux de pluri activité par province, milieu et sexe



III.3.4. Salarisation et revenu du travail

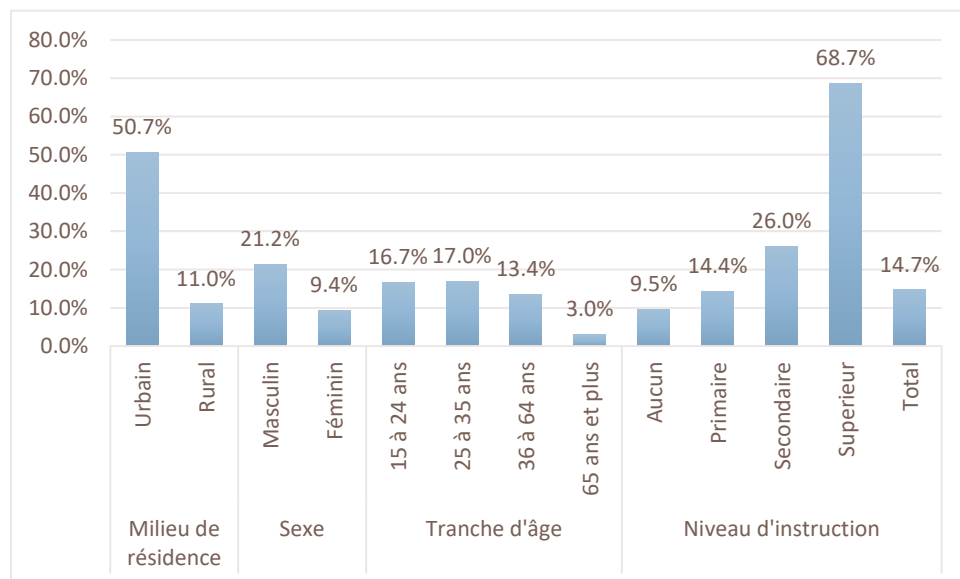
C'est la proportion en pourcentage des personnes en emploi classées dans la catégorie des emplois salariés, emplois pour lesquels les titulaires perçoivent des salaires, mais peuvent aussi être payés à la commission sur ventes, à la pièce, à la prime ou en nature.

D'après la théorie du salaire d'efficiencé qui considère que le niveau du salaire peut avoir des effets sur la productivité du salarié, l'employeur aurait intérêt à verser à son employé un salaire supérieur à celui du marché. Dans ces conditions, le meilleur salaire serait celui qui offre une meilleure combinaison entre le coup du travail et sa productivité.

L'enquête a montré que 14,7% seulement des personnes en emplois occupent un emploi salarié. Les données montrent de fortes disparités entre les provinces, le milieu de résidence, le sexe et le niveau de formation des individus. En effet, plus de 6 personnes sur 10 en emplois (63,6%) dans la Mairie de Bujumbura sont salariés contre moins de 5% dans les provinces Rutana (1,8%), Karusi (2,6%), Muyinga (3,4%) et Ruyigi (3,8%).

La proportion des emplois salariés dans le milieu rural représente un cinquième par rapport à l'urbain (11% contre 50,7%). Les femmes salariées représentent moins de la moitié des hommes (9,4% contre 21,2%). Il est à noter que selon le niveau d'instruction, les emplois salariés augmentent avec le niveau d'instruction ; allant de 9,5% de sans niveau à 68,7% de niveau supérieur.

Figure 6 : Taux de salarisation selon le milieu de résidence, sexe, âge et niveau de formation



En analysant le niveau de salaires perçus par ceux qui exercent des emplois salariés, nous remarquons que le niveau de rémunération de ces emplois est très bas et très inégalitaires. Les emplois en milieu rural sont peu rémunérés (755 423 BIF contre 2 047 138 BIF par an pour l'urbain). Cela pourrait s'expliquer par la prédominance des emplois agricoles en milieu rural peu

rémunérés (446 528 BIF). Les hommes sont mieux rémunérés par rapport aux femmes (1 246 555 BIF contre pour les 1 023 804 BIF pour les femmes). Les salariés se trouvant dans la tranche d'âge 36-64 ans sont aussi les mieux payés. Selon le niveau d'éducation, les résultats montrent que plus le niveau de formation augmente, plus le niveau de rémunération augmente aussi.

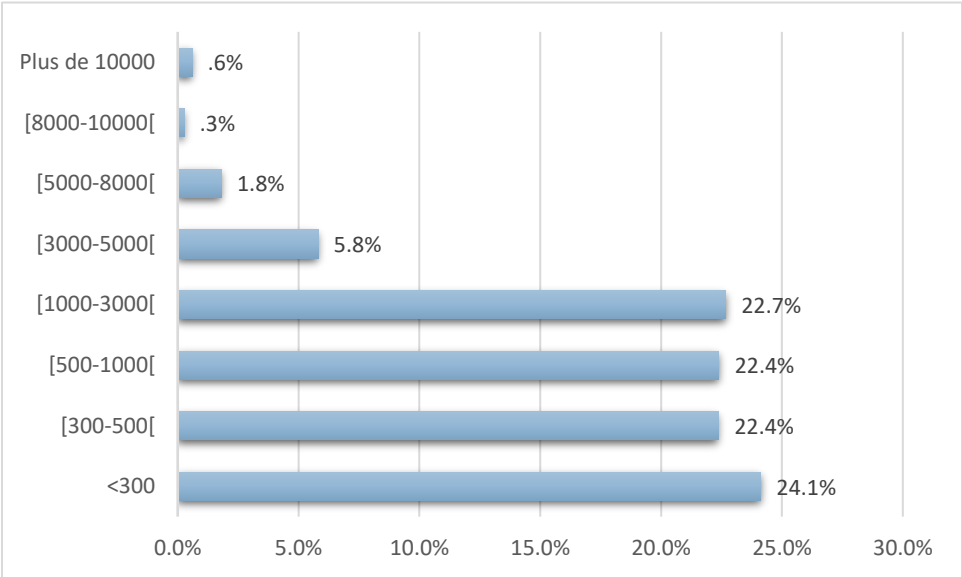
Tableau 8: Répartition de la population par le milieu de résidence, sexe, âge, niveau d'éducation, branche d'activité et secteur institutionnel selon le Revenu annuel moyen et médian dans l'emplois

		Revenu annuel		
		Revenu moyen	Ecart-type	Revenu médian
Milieu de résidence	Urbain	2 047 138	2 851 969	1 200 000
	Rural	755 423	785 216	468 000
Sexe	Masculin	1 246 555	1 958 322	624 000
	Féminin	1 023 804	1 585 396	390 000
Tranche d'âge	15 à 24 ans	494 169	596 877	360 000
	25 à 35 ans	1 112 469	1 302 162	600 000
	36 à 64 ans	1 683 046	2 533 834	804 000
	65 ans et plus	1 129 048	2 217 169	540 000
Niveau d'éducation	Aucun	572 595	673 877	364 000
	Primaire	736 544	808 465	480 000
	Secondaire	1 601 067	1 348 210	1 320 000
	Superieur	4 129 756	4 371 544	3 360 000
Branche d'activité	Agriculture	446 528	938 455	360 000
	Industrie	1 440 563	1 784 797	960 000
	Commerce	1 125 614	1 589 141	600 000
	Service	1 782 250	2 258 296	1 020 000
Secteur institutionnel	Etat/Collectivités locales	2 366 793	2 350 294	2 160 000
	Entreprise publique/ parapublique	2 835 436	2 985 492	2 160 000
	Entreprise Privée	1 802 590	2 477 502	960 000
	Entreprise associative	1 705 089	2 105 874	936 000
	Ménage (dont il est membre)	481 144	556 970	360 000
	Autre ménage (dont il n'est pas membre)	657 065	740 965	416 000
	Organisme international /Ambassade	5 894 443	6 692 879	4 004 000
	National	1 169 071	1 839 506	540 000

Les résultats montrent qu'environ 7 salariés sur 10 (68,9%) gagne moins de 1000 000 Fbu par an, ce qui équivaut à moins de 100 000 Fbu par mois.

Au regard des coûts d'acquisition des biens et services de première nécessité, les salaires des actifs sont bas.

Figure 7 : Proportion des salariés par tranches de revenus salariaux annuels





CHAPITRE IV : CHOMAGE ET SOUS EMPLOI

La sous-utilisation de la main d'œuvre fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de main d'œuvre qui se traduit par un besoin non satisfait d'emploi dans la population. Bien qu'elles ne se limitent pas à celles-ci-dessous citées, les mesures de la sous-utilisation de la main d'œuvre comprennent:

- i. le sous-emploi lié à la durée du travail : lorsque le temps de travail des personnes en emploi est insuffisant par rapport à des situations alternatives d'emploi qu'elles souhaitent occuper et sont disponibles pour le faire;
- ii. le chômage : qui reflète la recherche active d'un poste de travail par des personnes qui ne sont pas en emploi mais qui sont disponibles pour cette forme de travail;
- iii. la main d'œuvre potentielle : qui fait référence aux personnes qui ne sont pas en emploi qui expriment un intérêt pour cette forme de travail mais dont les conditions actuelles limitent leur recherche active et/ou leur disponibilité.

Dans de nombreux pays, les gens expriment souvent leur incrédulité par rapport au taux de chômage annoncé par les autorités publiques. Ils pensent que le taux « réel » est en fait beaucoup plus élevé, et que le taux officiel ne correspond pas à ce qu'ils vivent dans la réalité. La raison est que les gens n'ont pas à l'esprit une véritable notion du chômage comme peut l'avoir le statisticien qui participe au système statistique national. En général, ils ont une vague d'idées du concept qui combine l'idée de base et les éléments associés. Quand ils pensent au chômage, ils font probablement référence au problème de l'emploi dans son ensemble, quelque chose de semblable à la sous-utilisation de la main-d'œuvre au sens large. Ce chapitre va montrer le niveau de chômage ainsi que les autres indicateurs de la sous-utilisation de la main d'œuvre au Burundi.

IV.1 Taux de chômage

Le taux de chômage est probablement la mesure du marché du travail la plus connue et certainement l'une des plus citées par les médias dans de nombreux pays. Le taux de chômage est une mesure utile de la sous-utilisation de l'offre de la main-d'œuvre. Cela reflète l'incapacité d'une économie à créer des emplois pour les personnes qui veulent travailler mais ne le font pas, même si elles sont disponibles pour un emploi et recherchent activement du travail. Il est donc considéré comme un indicateur de l'efficacité et de l'efficacité d'une économie à absorber sa main-d'œuvre et de la performance du marché du travail.

Les résultats de l'enquête indiquent que le taux de chômage est de 1,1% au sens strict. Le taux cumulé du chômage et de la main d'œuvre potentielle est de 2,8% au sens large³. Le chômage

³ La 19ème conférence des statisticiens du travail (CIST) a introduit le nouveau concept de main d'œuvre potentielle en 2013 pour remplacer le concept de chômage élargi. Ainsi, la main d'œuvre potentielle désigne les personnes en âge de travailler

est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural, avec un taux, au sens large, de 17,2%, touchant davantage les personnes instruites : 10,3 % de niveau d'études secondaires et 18,2% de niveau supérieur. Par rapport à l'âge, le phénomène de chômage touche particulièrement les jeunes âgés de 15 à 24 ans avec un taux estimé à 4,7% alors qu'il n'est que de 1,2 % en moyenne dans la tranche d'âges de 36-64 ans et de 0,1% pour les individus de 65 ans et plus.

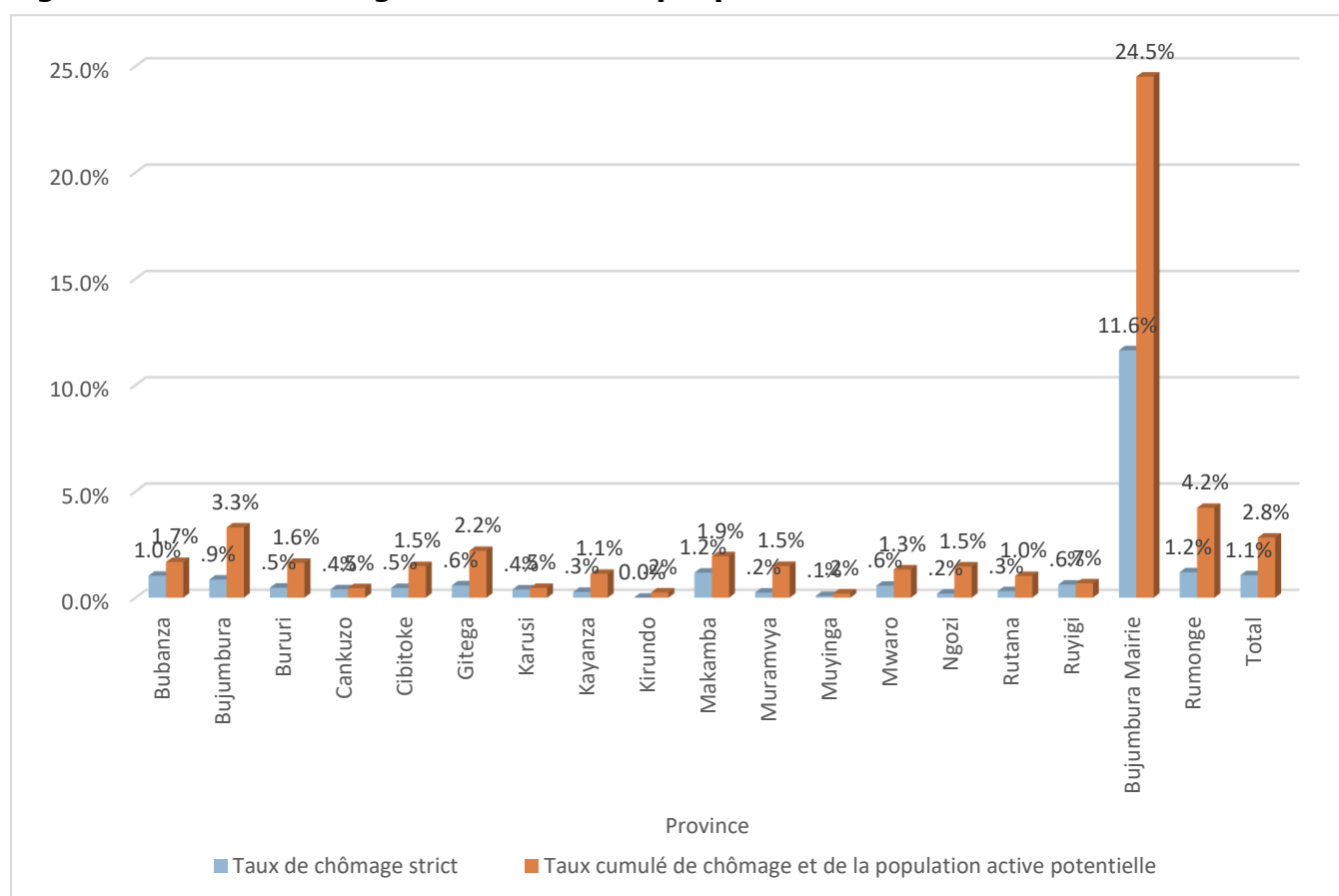
Tableau 9 : Taux de chômage strict et cumulé par le milieu de résidence, le sexe, le niveau d'éducation et l'âge

		Taux de chômage strict	Taux cumulé de chômage et de la population active potentielle
Milieu de résidence	Urbain	7,3	17,2
	Rural	,4	1,1
Sexe	Masculin	1,1	2,7
	Féminin	1,0	2,9
Niveau d'éducation	Aucun	,3	1,0
	Primaire	,4	1,6
	Secondaire	4,5	10,3
	Superieur	9,2	18,2
	NSP	0,0	0,0
Tranche d'âge	15 à 24 ans	1,8	4,7
	25 à 35 ans	1,5	4,1
	36 à 64 ans	,4	1,2
	65 ans et plus	,1	0,1
	National	1,1	2,8

Selon les provinces, le taux de chômage dans les deux sens est plus élevé en Mairie de Bujumbura (11,6% au sens strict et 24,5% élargi), suivi par les provinces de Rumonge, Bujumbura, Gitega.

qui, durant la période de référence brève, n'étaient ni dans l'emploi ni au chômage mais qui étaient considérées comme : (a) actuellement disponibles pour le travail mais qui n'ont pas cherché le travail ; (b) ont cherché le travail mais ne sont pas actuellement disponibles (sont disponibles dans un proche avenir pour le travail (dans 15 jours ou plus).

Figure 8: Taux de chômage strict et cumulé par province



IV.2 Chômage des jeunes

Selon la charte africaine de la jeunesse, est considéré comme jeune, toute personne âgée de 15 à 35 ans. La jeunesse occupe une place importante dans la question de l'emploi. Cette population constitue la force disponible pour le travail ; son taux de chômage est un indicateur qui permet d'apprécier la situation d'emploi de cette population. Dans cette analyse, le concept « jeune » désigne cette tranche d'âges de 15 à 35 ans. Ce groupe représente 60,2% de la population en âge de travailler. Cette proportion est de 68,3% en milieu urbain et 59,0% en milieu rural. Les jeunes âgés de 15 à 35 ans représentent donc l'élément central de la force potentielle de travail au Burundi. Cependant, ce groupe d'âge reste relativement plus touché par le chômage.

Les figures 9 et 10 montrent le niveau de chômage des jeunes dans les deux sens. En effet, le taux de chômage de ce groupe d'âge au sens du BIT et au sens large est respectivement de 1,7% et 4,3% dans l'ensemble. Ce taux est presque le même pour les deux sexes. Il est plus accentué en milieu urbain qu'en milieu rural.

Figure 9 : Taux de chômage strict des jeunes (15-35 ans) selon la province, milieu, sexe et niveau d'éducation

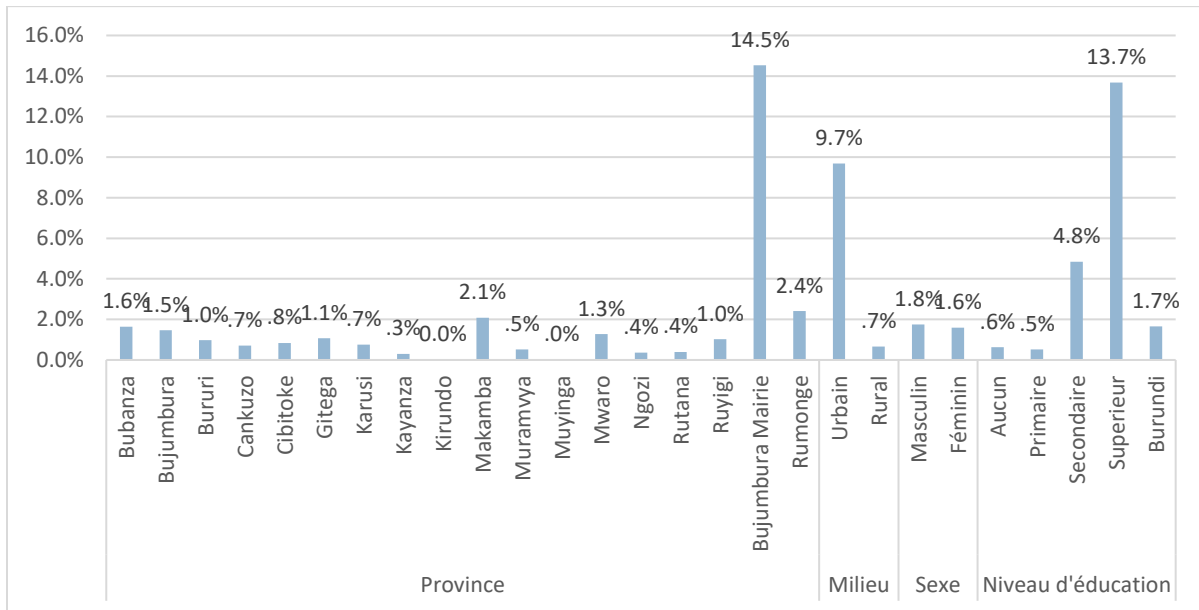
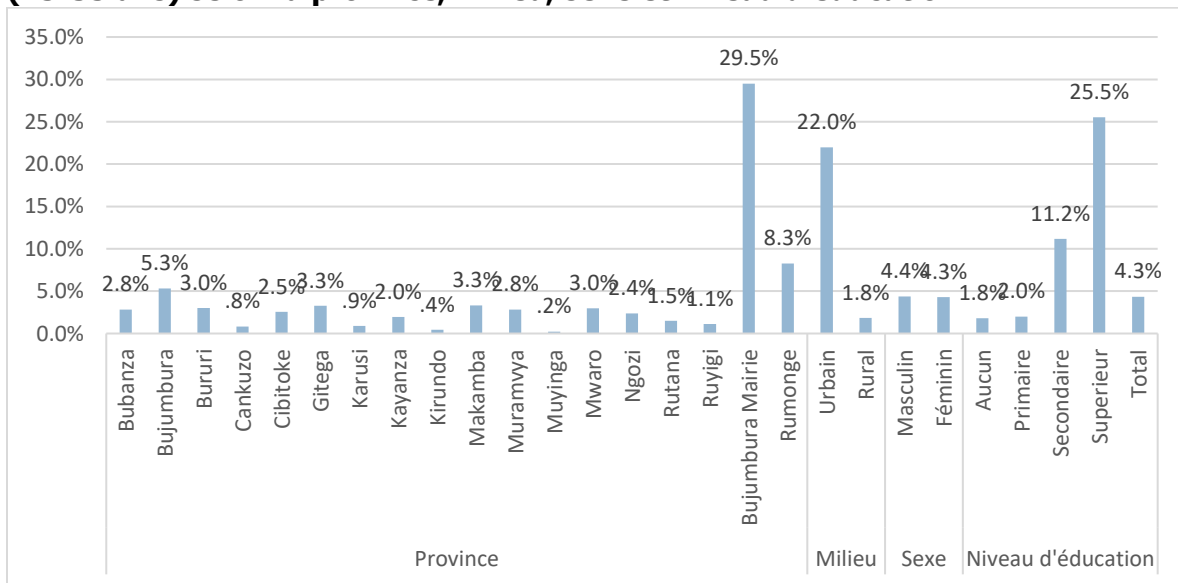


Figure 10 : Taux cumulé de chômage et de la main d'œuvre potentielle des jeunes (15-35 ans) selon la province, milieu, sexe et niveau d'éducation



IV.3. Proportion des jeunes actifs (15-35 ans) ni en emploi, ni en éducation, ni en formation

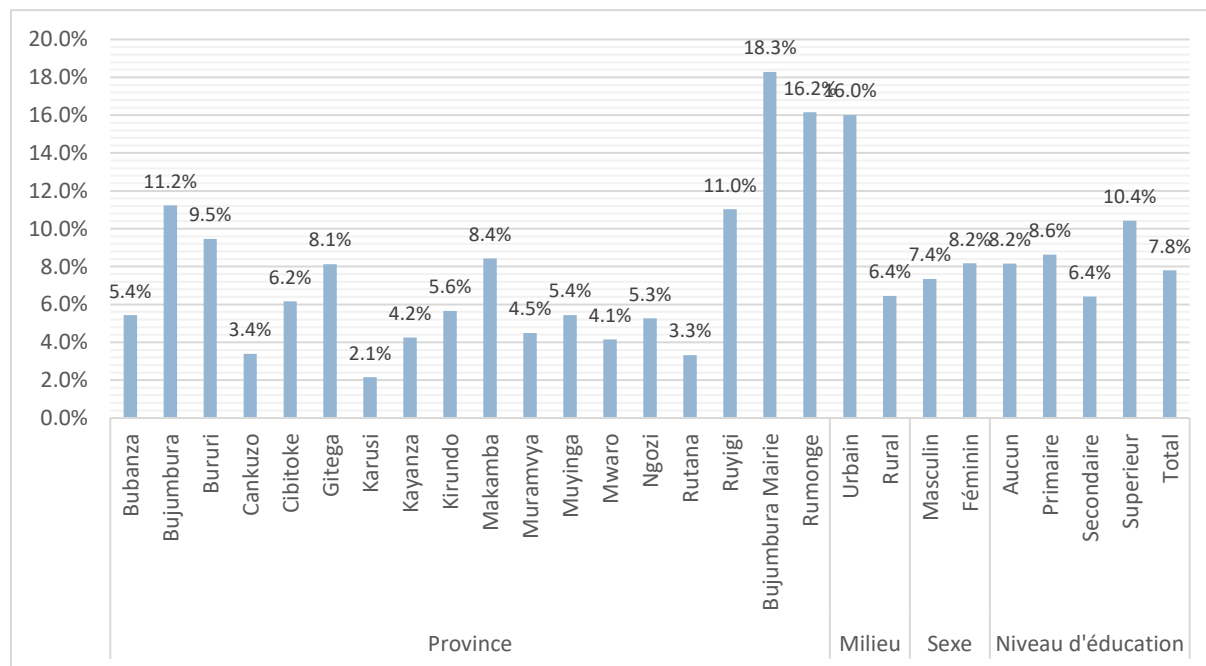
Cet indicateur se définit comme la proportion dans le total des jeunes, de l'ensemble des jeunes sans emploi pour des raisons autres que la scolarisation et la formation. Cet indicateur permet d'apprécier l'importance et l'évolution de l'effectif de cette composante de la population jeune. C'est une population à risque qu'il est important de connaître et de suivre l'évolution. Une part importante de jeunes sans emploi qui ne sont ni dans l'éducation, ni dans la formation, traduit l'insuffisance dans les politiques éducatives et d'insertions des jeunes.

Les jeunes actifs, ni en emploi, ni en éducation, ni en formation représentent tous ces jeunes qui sont sans emploi et ne sont engagés dans aucun processus de formation ni d'éducation. Leur proportion parmi les jeunes fait l'objet d'analyse car ils constituent un groupe à risque, qu'ils soient au chômage ou non. En effet, s'ils ne sont pas occupés, ils pourraient s'engager dans n'importe quel acte constituant un risque pour eux-mêmes et pour la société dans son ensemble.

Il ressort des données de l'enquête une proportion assez élevée de jeunes actifs ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (7,8%), avec de faibles écarts entre les hommes et les femmes (7,4% contre 8,2%). En milieu urbain, cette proportion des jeunes actifs ni en emploi, ni en éducation, ni en formation est de 16% contre 6,4% en milieu rural.

Selon les provinces, cette proportion est plus élevée dans Bujumbura Mairie (18,3%), Rumonge (16,2%), Bujumbura (11,2%) et Ruyigi (11,0%).

Figure 11 : Proportion des jeunes (15-35 ans) ni en emploi, ni en éducation, ni en formation



IV.4 Moyen de recherche, type d'emploi recherché et salaire de réservation des chômeurs

Dans la recherche d'un emploi, les chômeurs utilisent divers moyens et ont des prétentions différentes quant aux types d'emploi et aux salaires.

Les relations personnelles se dégagent comme le moyen le plus utilisé par les chômeurs pour rechercher un emploi et ce, quels que soient le sexe, le milieu de résidence, l'âge, le niveau d'instruction. Dans l'ensemble, plus de 6 chômeurs sur 10 (61,5%) utilisent ce canal pour obtenir un emploi. Les petites annonces par radio, Télévision, journal et internet viennent en deuxième position (23,9%) suivies par les concours auprès des employeurs (23,3%). L'enquête montre que les chômeurs qui passent par les structures en charge de la question d'emploi (OBEM/ABEJ) restent minoritaires.

Tableau 10 : Proportion de la population en chômage par milieu de résidence, sexe, âge et niveau d'instruction selon le moyen de recherche d'emploi.

		Relation s personnelles, Parents	Concours , Auprès des employeurs	Petites annonces par Radio, TV, Journal, Internet	ABE J	OBE M	Cabine t de placem ent	Démarche personnell e (créer sa propre affaire)	Autr e
Milieu de résidenc e	Urbain	71,3	23,2	24,1	2,5	4,8	2,4	16,7	,7
	Rural	40,2	23,4	23,5	0,0	0,0	0,0	15,6	7,6
Sexe	Masculin	55,8	25,0	25,3	2,2	4,9	2,3	17,0	4,6
	Féminin	66,5	21,8	22,7	1,3	1,8	1,0	15,8	1,4
Tranche d'âge	15 à 24 ans	60,8	14,9	9,7	1,2	,8	1,1	20,1	6,8
	25 à 35 ans	58,9	34,2	39,2	2,8	4,1	2,6	12,3	0,0
	36 à 64 ans	69,4	13,5	15,7	0,0	7,3	0,0	19,3	1,4
	65 ans et plus	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Niveau d'instruct ion	Aucun	55,1	14,1	0,0	0,0	0,0	0,0	33,0	0,0
	Primaire	81,3	5,3	1,9	,8	,8	0,0	17,3	7,0
	Secondair e	57,9	25,6	27,5	,6	2,5	,8	12,9	3,3
	Superieur	59,5	39,6	51,5	7,3	10,4	6,9	13,2	0,0
	National	61,5	23,3	23,9	1,7	3,3	1,6	16,4	2,9

En usant de ces différents moyens, les chômeurs ont-ils des choix privilégiés et des niveaux de rémunérations souhaités ? Les résultats du tableau suivant montrent que, dans l'ensemble, 27,6% des chômeurs n'ont pas de choix privilégiés du type d'emplois. Autrement dit, ils sont prêts à saisir toute opportunité qui se présenteraient devant eux. Suivent ceux qui cherchent un emploi salarié privé (27,6%). Concernant le milieu de résidence, les chômeurs ruraux cherchent des emplois agricoles à hauteur de 33,5%, tandis que 35,7% des chômeurs urbains cherchent un emploi salarié privé.

Comme on devrait s'y attendre, nous observons une relation entre le niveau d'éducation et le type d'emploi cherché par les chômeurs. Les chômeurs ayant un niveau de formation élevé (secondaire ou supérieur) cherchent beaucoup plus des emplois salariés tandis que ceux n'ayant aucun niveau ou ayant le niveau primaire préfèrent des emplois agricoles et salarié privé.

Quant aux prétentions salariales mensuelles minimales, elles sont estimées à 223 000 Fbu. Un écart important s'observe quant aux prétentions salariales selon le milieu de résidences (249 000 fbu pour l'urbain contre 157 000 fbu pour le rural) ; selon le sexe, une légère variation s'observe (239 000 fbu chez les hommes contre 212 000 chez les femmes). Les résultats montrent que les prétentions salariales mensuelles minimales augmentent avec l'âge, exception faite chez les personnes du troisième âge. Selon le niveau d'instruction, nous constatons que les prétentions salariales mensuelles minimales sont plus importantes chez les personnes ayant le niveau secondaire et supérieur que chez celles ayant le niveau primaire ou n'ayant aucun niveau.

Tableau 11 : Types d'emplois recherchés et salaires de réservation des chômeurs

		Type d'emploi cherché (%)						Salaire ou revenu mensuel minimum acceptable (en milliers de Fbu)
		Salarié public	Salarié privé	Exploitant agricole ?	Indépendant non-agricole?	Indifférent	Total	
Province	Bubanza	15,7	20,9	16,2	8,3	39,0	100,0	232
	Bujumbura	20,8	11,9	28,5	10,0	28,8	100,0	150
	Bururi	42,5	15,9	9,5	13,8	18,3	100,0	202
	Cankuzo	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	232
	Cibitoke	0,0	13,2	36,1	26,0	24,7	100,0	160
	Gitega	21,8	13,8	14,7	25,0	24,6	100,0	231
	Karusi	0,0	52,9	13,3	0,0	33,8	100,0	32
	Kayanza	19,6	9,3	28,6	6,9	35,6	100,0	82
	Kirundo	7,6	0,0	24,2	10,4	57,8	100,0	49
	Makamba	25,6	10,7	34,7	21,0	8,0	100,0	364
	Muramvya	12,9	38,5	48,5	0,0	0,0	100,0	135
	Muyinga	0,0	26,9	31,8	4,0	37,3	100,0	61
	Mwaro	9,1	16,1	53,3	13,2	8,3	100,0	132
Ngozi	7,7	21,8	42,2	17,2	11,1	100,0	83	

	Rutana	13,4	2,5	54,2	29,9	0,0	100,0	360
	Ruyigi	40,3	10,9	4,5	35,8	8,5	100,0	180
	Bujumbura Mairie	13,7	41,2	1,2	11,0	33,0	100,0	254
	Rumonge	54,1	4,8	2,3	8,2	30,6	100,0	228
Milieu de résidence	Urbain	16,5	35,7	2,0	13,0	32,7	100,0	249
	Rural	19,3	14,6	33,5	13,3	19,3	100,0	157
Sexe	Masculin	17,5	31,9	10,7	14,1	25,8	100,0	239
	Féminin	17,7	24,7	16,4	12,5	28,8	100,0	212
Tranche d'âge	15 à 24 ans	13,9	26,2	18,8	15,5	25,7	100,0	159
	25 à 35 ans	25,0	27,5	8,9	10,8	27,8	100,0	259
	36 à 64 ans	8,2	31,3	17,6	14,6	28,3	100,0	280
	65 ans et plus	0,0	27,5	0,0	0,0	72,5	100,0	37
Niveau d'instruction	Aucun	3,3	19,9	38,5	11,1	27,2	100,0	134
	Primaire	2,1	25,6	24,9	20,5	27,0	100,0	133
	Secondaire	27,7	29,8	2,4	11,9	28,2	100,0	225
	Superieur	33,0	33,2	0,0	5,5	28,3	100,0	397
	National	17,6	27,6	14,1	13,1	27,6	100,0	223

IV.5 Sous-emploi

Contrairement aux pays développés où le marché du travail est très bien structuré, le taux de chômage au sens du BIT ne suffit pas pour définir les manquements du marché de travail dans les pays en voie de développement. Ces pays sont beaucoup plus frappés par le sous-emploi.

Selon l'Organisation Internationale du Travail, les personnes en sous-emploi lié à la durée du travail comprennent toutes les personnes pourvues d'un emploi telles qu'elles sont définies selon les directives internationales en vigueur concernant les statistiques de l'emploi qui répondent aux trois critères suivants.

- Disposé à faire d'avantage d'heures,
- Disponible à faire d'avantage d'heures,
- Ayant travaillé en dessous du seuil relatif à la durée de travail.

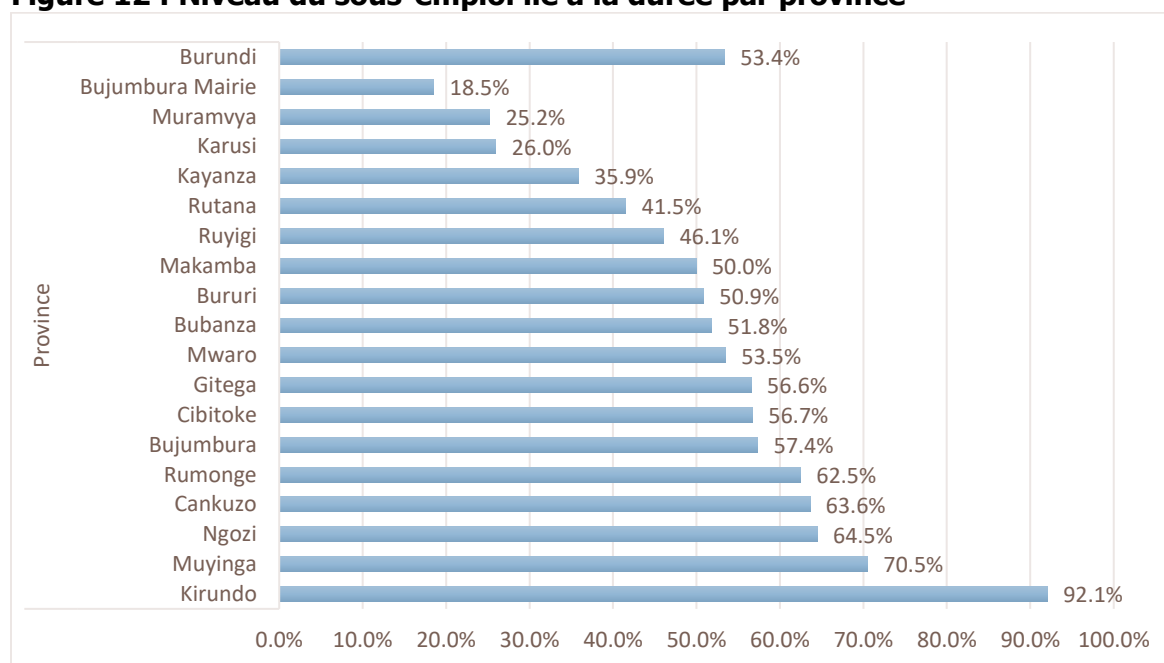
Au Burundi, cet indicateur est très significatif dans la mesure où il apporte des compléments d'explications aux faibles taux de chômages que la plupart des pays africains obtiennent au niveau national en respectant strictement les critères définis par le BIT et qui n'aide pas forcément dans les orientations des politiques d'emploi. Ainsi, cet indicateur traduit dans les faits un désajustement possible du marché de travail.

En ce qui est de l'EICVMB, 2019-2020, les 2 premiers critères n'ont pas été collectés dans l'enquête et donc seulement le dernier critère sera utilisé pour la définition de l'indicateur. C'est une limite pour le calcul de l'indicateur.

En effet, beaucoup d'actifs occupés sont employés dans des emplois précaires qui ne totalisent pas le nombre d'heures recommandées par la législation en vigueur et cachant ainsi la réalité du problème de chômage au pays. Dans notre enquête (ECVMB-2019/2020), il a été retenu que les personnes qui travaillent moins de 40 heures par semaine, sont en situation de sous-emploi lié à la durée, pour compenser le taux de chômage qui est pratiquement nul en milieu rural avec essentiellement des activités agricoles et de petits commerces.

Toutefois, 53,4% des enquêtés déclarés actifs occupés sont en réalité touchés par le sous-emploi. Le sous-emploi est prédominant en milieu rural où le taux de chômage est quasiment nul. 56,0% des actifs occupés dans ce milieu sont, en réalité, concernés par le phénomène de sous-emploi. Dans le milieu urbain, le taux de sous-emploi est estimé à 27,7%. Par ailleurs, les provinces les moins touchées par le sous-emploi sont : Bujumbura mairie, Muramvya et Karusi, avec des taux de 18,5%, 25,2% et 26,0 % respectivement.

Figure 12 : Niveau du sous-emploi lié à la durée par province



Selon le sexe, le sous-emploi se manifeste beaucoup plus chez les femmes (57,9%) que chez les hommes (47,8%).

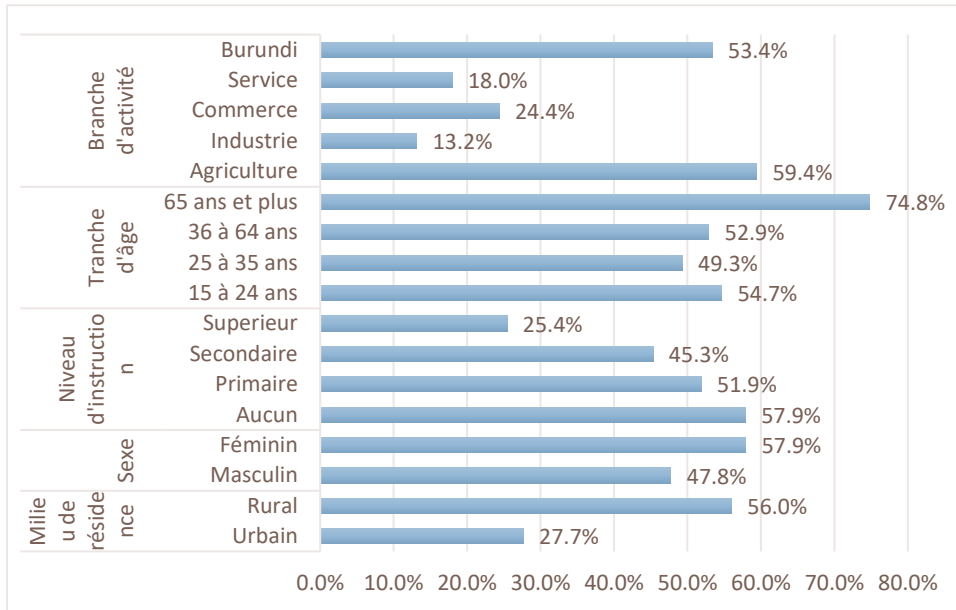
Selon le niveau d'instruction, le constat est que plus le niveau d'instruction diminue, plus les taux de sous-emploi augmente. En effet, ce taux est de 57,9% chez les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction et de 25,4 % chez les personnes de niveau supérieur.

En ce qui concerne les groupes d'âge, les actifs occupés se trouvant dans la tranche d'âge de 65 ans et plus et ceux âgés de 15 à 24 ans connaissent des taux élevés de sous-emploi. En effet il s'agit des jeunes qui s'auto emploient dans des activités agropastorales ainsi que des personnes

âgées qui travaillent pour leur propre compte au sein de leur entreprise familiale et font moins d'heures que prévue en raison de leur force de travail qui diminuent.

Les personnes qui travaillent dans l'agriculture sont beaucoup plus frappées par le sous-emploi lié à la durée (59,4%).

Figure 13 : Niveau du sous-emploi lié à la durée selon le sexe, le milieu de résidence, âge, niveau d'instruction et branche d'activité





CHAPITRE V : ACTIVITE ECONOMIQUE DES PERSONNES DE

5 A 14 ANS

Les questions sur le module emploi se sont adressées à toutes les personnes âgées d'au moins 5 ans. Au Burundi, l'âge légal pour entrer sur le marché du travail est de 16 ans. Dans le but de permettre la comparabilité internationale, cet âge a été fixé à 15 ans pour la production des indicateurs dans cette enquête. L'un des objectifs du Gouvernement en rapport avec la gratuité scolaire pour le cycle fondamental en vigueur depuis 2005 était d'éviter qu'il y ait des enfants qui abandonnent l'école au profit du travail. Bien que les ménages ne paient plus les frais scolaires pour les enfants de ce cycle, d'autres facteurs tels que la pauvreté des ménages, l'échec scolaire continuent de pousser de milliers de jeunes filles et garçons vers la recherche d'emploi précaires. Dans cette étude, est considéré comme exerçant un emploi avant l'atteinte de l'âge légal tout enfant âgé de 5 à 14 ans.

V.1 Taux d'activité des enfants de 5-14 ans.

L'activité économique des enfants est la participation de personnes mineures à des activités à finalité économique qui s'apparente plus ou moins à l'exercice d'une profession par un adulte. La tranche d'âge considérée dans cette étude est de 5 à 14 ans.

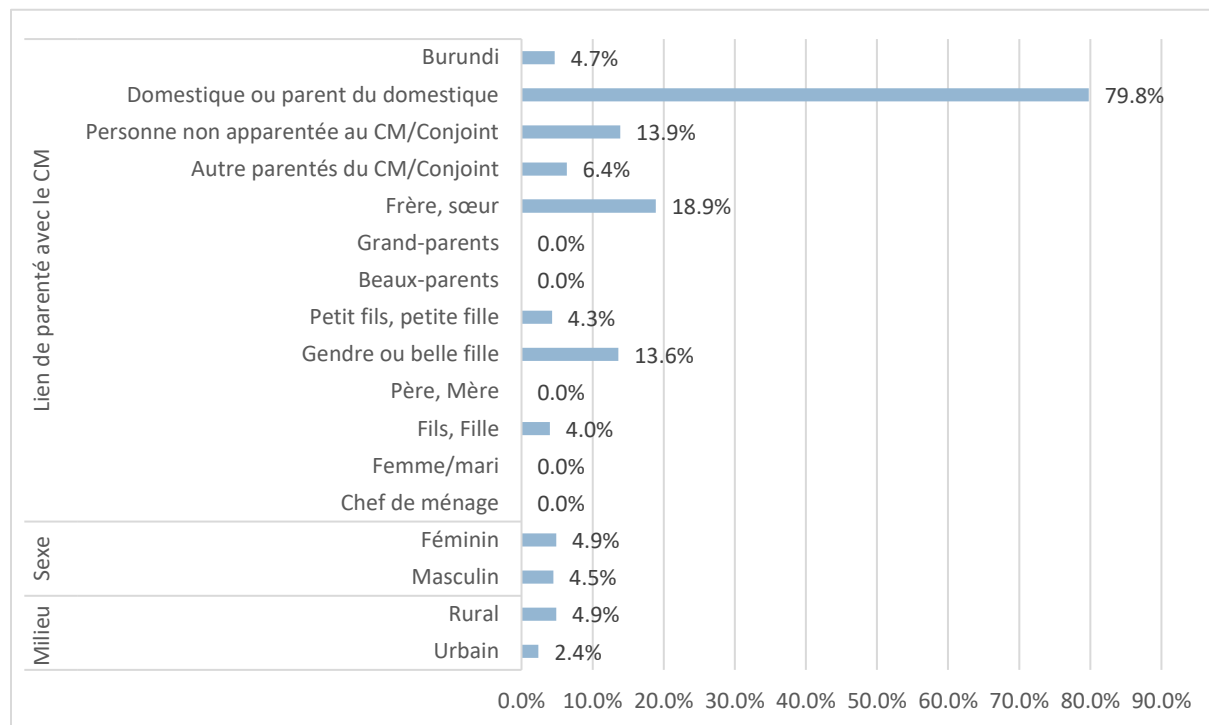
Au Burundi, les résultats de cette étude montrent que sur le plan national 4,7% des enfants âgés de 5 à 14 ans exercent une activité économique. Selon le milieu de résidence, il ressort que le milieu rural affiche un taux supérieur (4,9 %) à celui du milieu urbain (2,4 %).

Dans cette tranche d'âge, le pourcentage des filles de cette tranche d'âge exerçant une activité économique est supérieur (4,9 %) à celui des garçons (4,5 %). Cette situation montre que même si des efforts de scolarisation des jeunes filles ont été menés, une bonne partie de ces dernières demeurent dans l'analphabétisme et se lancent dans des activités économiques.

Cette analyse montre que selon les provinces, le taux le plus élevé d'enfants qui exercent les activités économiques se retrouve dans la province de Cankuzo (9,3 %) ; le taux le plus bas s'observe dans la province de Muramvya (0,9 %).

Par rapport au lien de parenté avec le chef de ménage, les résultats montrent que (79,8 %) des domestiques âgés de 5 à 14 ans sont beaucoup plus enrôlés dans les activités économiques que les autres.

Figure 14: Taux d'activité des enfants (5-14 ans) selon le sexe, milieu de résidence et le lien de parenté avec le chef de ménage



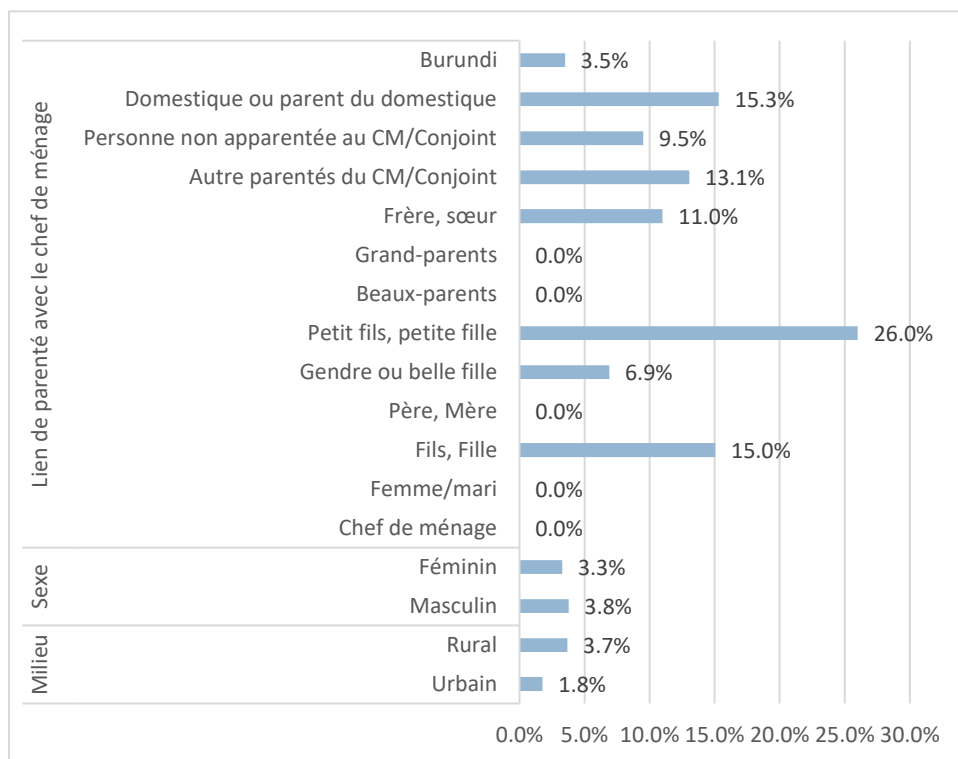
V.2 Taux d'emploi des enfants de 5 à 14 ans

Le taux d'emploi des enfants de 5-14 ans mesure la proportion d'enfants de cette tranche d'âge ayant effectué une activité ou un service moyennant une rémunération ou un profit durant la période de référence.

Les résultats de l'enquête montrent que dans cette tranche d'âge, ce taux est de 3,5% sur le plan national. En zone rurale, ce taux est plus élevé 3,7% qu'en zone urbaine (1,8 %). Selon le sexe les résultats montrent que les garçons sont plus employés dans des activités rémunératrices que les jeunes filles (3,8 % des garçons contre 3,3% des filles).

Selon les provinces, les taux les plus élevés s'observent dans les provinces de Cankuzo (6,2 %), Karusi (5,6 %) et Kirundo (5,5 %). Le taux le plus bas se retrouve dans la province de Muramvya (0,6%).

Figure 15 : Taux d'activité des enfants (5-14 ans) selon le sexe, milieu de résidence et le lien de parenté avec le chef de ménage





A. Conclusion

L'EICVMB, 2019-2020 a permis de constater que le taux d'activité au Burundi est élevé : il est de 76,4% au sens strict et de 77,8% au sens élargi. Il est faible en milieu urbain et chez les personnes ayant le niveau d'instruction élevé.

Le taux de chômage au Burundi est faible : il est de 1,1% au sens strict du BIT et le taux cumulé de chômage et de la main d'œuvre potentielle est de 2,8%, alors que le sous-emploi est élevé : 53,4%.

Le niveau de rémunération des emplois est très bas et très inégalitaires. Moins de 7 salariés sur 10 (68,9%) gagne moins de 1000 000 FBu par an. Les emplois en milieu rural sont peu rémunérés (755 423 BIF contre 2 047 138 BIF par an en milieu urbain). Les hommes sont mieux rémunérés par rapport aux femmes (1 246 555 BIF contre pour les 1 023 804 BIF pour les femmes). Le niveau d'éducation a aussi son avantage parce que le niveau de rémunération augmente avec le niveau de formation.

Le travail des enfants (5 à 14 ans) est une réalité. Au niveau national, 4,7% des enfants âgés de 5 à 14 ans ont exercé une activité économique et 3,5% ont effectué une activité ou un service moyennant une rémunération ou un profit au cours de la période de référence.

B. Recommandations

- Au regard des résultats de l'enquête EICVMB 2019-2020, le taux d'activité est bien élevé aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Cependant, il est bien visible que le milieu urbain gangrène une masse de personnes sans emploi, chômeurs soit disant à la recherche des opportunités qu'offrent les centres urbains. Ceci traduit en réalité le phénomène d'exode rural caractérisé par le mouvement de la force de travail du milieu rural vers les milieux urbains, constituant ainsi une catégorie de personnes inactives improductives, une perte pour l'économie. Le Gouvernement devrait continuer à arrêter des mesures incitatives visant à encourager les initiatives de création d'activités économiques en milieu rural et décourager toute fuite de la jeunesse vers les centres urbains.
- L'économie burundaise n'est pas diversifiée, bien qu'une bonne proportion de la population (75,6%) soit économiquement occupée, seule l'agriculture offre des emplois à hauteur de 85,2% aux personnes en âges de travailler, suivi des service (7,9%); des

emplois du secteur informel, mal rémunérés (755 423 BIF par an) et difficile à propulser une économie de subsistance vers une économie de marché. D'une part, il serait important de promouvoir l'agriculture moderne, développée et durable qui pourrait diminuer le chômage et le sous-emploi. D'autres parts, il serait pertinent d'explorer diverses opportunités à travers les différents secteurs de la vie économique et promouvoir la création des entreprises privées adaptées aux structures socioprofessionnelles à base de l'économie solidaire en levant les obstacles liés à l'investissement ; offrant ainsi des emplois décents.

- Compte tenu de fortes disparités qui s'observent entre les hommes et femmes en emplois dans le secteur formel, (État, entreprises publiques/parapubliques et entreprises privées) (6,2% pour femmes contre 11,8% pour hommes), l'État devrait s'investir dans la mise en place des dispositifs d'aide intensive à la recherche d'emploi aux groupes vulnérables des programmes actifs de marché du travail incitant à plus de mobilité et de flexibilité entre zones géographiques et secteurs d'activités.
- L'emploi est constamment soumis aux multiples évolutions techniques et technologiques qui imposent une adaptation aux exigences actualisées des marchés de travail. La maîtrise de ces évolutions ne peut passer qu'à travers les programmes d'emploi et de formation professionnelle axés sur le renforcement de l'employabilité des compétences. Il serait pertinent voir même obligatoire d'initier un partenariat public et privé d'approche formation perfectionnement reconversion en entreprise afin d'endiguer sur le phénomène de chômage de plus en plus grandissant.
- Toujours est-il que notre système de formation n'a pas encore affiné le cadre de certification des compétences. Il est incontournable de mettre en place un dispositif conséquent d'apprentissage et de certification des métiers pour les jeunes adaptés à l'acquisition des compétences à l'essor des petites et moyennes entreprises

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Rapport III de la 19ème Conférence Internationale des Statisticiens du travail (CIST), Genève, 2-11 octobre 2013, Bureau International du Travail
2. Analyse des données sur la population active : Directives pour les spécificités africaines, deuxième édition, 2020, Banque Africaine de Développement
3. Rapport National du Plan National de Développement (PND 2018-2027)
4. Rapport de priorisation des Objectifs de Développement Durable (ODD)

ANNEXES

ANNEXE 1

Tableau A 1: Répartition de la population en âge de travailler (15 ans et plus) par province selon le sexe

Province	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne
Bubanza	118735	47,0	133934	53,0	252669	100,0
Bujumbura	183836	47,7	201660	52,3	385496	100,0
Bururi	119792	44,8	147621	55,2	267412	100,0
Cankuzo	76137	42,6	102688	57,4	178824	100,0
Cibitoke	165584	47,6	182057	52,4	347641	100,0
Gitega	238973	39,8	361475	60,2	600447	100,0
Karusi	139827	42,8	186787	57,2	326614	100,0
Kayanza	203044	42,0	279990	58,0	483034	100,0
Kirundo	218159	45,8	258080	54,2	476240	100,0
Makamba	144490	43,8	185343	56,2	329833	100,0
Muramvya	105372	42,4	142959	57,6	248330	100,0
Muyinga	209755	45,0	256770	55,0	466525	100,0
Mwaro	94318	41,0	135594	59,0	229912	100,0
Ngozi	242809	44,3	304905	55,7	547715	100,0
Rutana	110520	43,1	145978	56,9	256498	100,0
Ruyigi	129933	43,2	170682	56,8	300615	100,0
Bujumbura Mairie	238481	49,3	244869	50,7	483350	100,0
Rumonge	123361	44,1	156365	55,9	279727	100,0
National	2863125	44,3	3597758	55,7	6460883	100,0

Tableau A2: Taux de participation de la main d'œuvre ou taux d'activité

Province		Population hors main d'œuvre		Taux d'activité	
		Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne
Bubanza		68399	27,1%	184270	72,9%
Bujumbura		128520	33,3%	256976	66,7%
Bururi		80270	30,0%	187142	70,0%
Cankuzo		26917	15,1%	151908	84,9%
Cibitoke		94514	27,2%	253127	72,8%
Gitega		132219	22,0%	468228	78,0%
Karusi		42442	13,0%	284172	87,0%
Kayanza		86159	17,8%	396875	82,2%
Kirundo		68986	14,5%	407254	85,5%
Makamba		99462	30,2%	230371	69,8%

	Muramvya	54548	22,0%	193782	78,0%
	Muyinga	74838	16,0%	391687	84,0%
	Mwaro	56652	24,6%	173260	75,4%
	Ngozi	87142	15,9%	460572	84,1%
	Rutana	52509	20,5%	203988	79,5%
	Ruyigi	53021	17,6%	247594	82,4%
	Bujumbura Mairie	217191	44,9%	266159	55,1%
	Rumonge	101840	36,4%	177887	63,6%
Milieu de résidence	Urbain	328016	40,2%	487459	59,8%
	Rural	1197614	21,2%	4447794	78,8%
Sexe	Masculin	652127	22,8%	2210998	77,2%
	Féminin	873503	24,3%	2724255	75,7%
Tranche d'âge	15 à 24 ans	1023377	47,7%	1123191	52,3%
	25 à 35 ans	216261	12,4%	1526691	87,6%
	36 à 64 ans	161838	7,4%	2020742	92,6%
	65 ans et plus	124154	31,9%	264628	68,1%
Niveau d'éducation atteint	Aucun	313465	12,7%	2149271	87,3%
	Primaire	267099	11,5%	2052391	88,5%
	Secondaire	874152	58,2%	628274	41,8%
	Superieur	68898	41,4%	97324	58,6%
	NSP	2016	20,1%	7993	79,9%
	Total	1525630	23,6%	4935253	76,4%

Tableau A3 : Taux d'activité étendue par province

	Taux d'activité étendue	
	Effectif	N % ligne
Bubanza	185484	73,4%
Bujumbura	263485	68,3%
Bururi	189367	70,8%
Cankuzo	151997	85,0%
Cibitoke	255774	73,6%
Gitega	475989	79,3%
Karusi	284382	87,1%
Kayanza	400279	82,9%
Kirundo	408268	85,7%
Makamba	232183	70,4%
Muramvya	196239	79,0%
Muyinga	392127	84,1%
Mwaro	174603	75,9%
Ngozi	466555	85,2%

Rutana	205461	80,1%
Ruyigi	247753	82,4%
Bujumbura Mairie	311532	64,5%
Rumonge	183512	65,6%
Total	5024989	77,8%

Tableau A4: Répartition de la population par province, milieu de résidence, sexe et âge selon les principales raisons d'inactivité

		Trop jeune	Etudiant/Elève	Trop âgé	Retraité	Ménagère	Maladie/Handicap	Ne veut pas travailler
		N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne	N % ligne
Province	Bubanza	2,8	64,4	13,8	0,0	3,2	15,8	0,0
	Bujumbura	1,1	63,7	7,2	,5	15,2	10,7	1,6
	Bururi	3,3	64,2	12,6	1,2	9,1	8,5	1,1
	Cankuzo	2,0	50,2	14,1	,8	3,3	27,8	1,8
	Cibitoke	1,0	64,4	5,3	,7	6,5	21,7	,4
	Gitega	4,4	65,4	6,9	,5	6,4	10,6	5,7
	Karusi	,6	77,1	5,1	0,0	1,3	10,9	5,0
	Kayanza	1,1	68,0	5,0	,8	2,0	22,7	,5
	Kirundo	2,2	60,7	11,9	0,0	7,7	13,2	4,2
	Makamba	2,6	54,2	4,4	0,0	3,2	29,9	5,7
	Muramvya	4,1	80,7	8,6	,4	1,2	4,2	,7
	Muyinga	4,9	61,8	4,0	0,0	4,8	21,6	2,9
	Mwaro	,8	83,4	6,5	,8	,9	7,7	0,0
	Ngozi	3,6	62,5	9,0	,9	5,9	15,3	2,9
	Rutana	1,9	71,5	13,8	0,0	5,0	7,7	0,0
	Ruyigi	14,3	45,2	7,4	0,0	26,3	6,8	0,0
	Bujumbura Mairie	3,1	67,8	10,2	1,8	8,3	6,3	2,6
	Rumonge	1,6	57,0	4,9	0,0	8,0	24,4	4,0
	Milieu de résidence	Urbain	2,6	67,9	8,8	1,7	8,8	7,5
Rural		3,1	63,7	7,8	,3	6,9	15,8	2,4
le sexe	Masculin	3,9	68,1	6,2	,9	5,3	11,9	3,7
	Féminin	2,3	61,7	9,4	,4	8,8	16,0	1,4
Tranche d'âge	15 à 24 ans	3,3	83,0	,3	0,0	5,8	5,1	2,5
	25 à 35 ans	2,5	47,0	1,2	,1	18,2	27,1	3,8
	36 à 64 ans	2,7	1,2	21,3	2,9	12,4	57,5	2,0
	65 ans et plus	1,1	,3	63,6	3,6	1,0	29,3	1,1
National		3,0	64,5	8,0	,6	7,2	14,2	2,4

Tableau A5: Principales raisons d'inactivité

		4.18: Pour quelle raison principale [NOM] n'a-t-il pas cherché du travail au cours des 30 derniers jours?							
		Trop jeune		Etudiant/Elève		Trop âgé		Retraité	
		Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	
Province	Bubanza	1443	2,8%	32816	64,4%	7021	13,8%	0	
	Bujumbura	1185	1,1%	71450	63,7%	8078	7,2%	616	
	Bururi	2339	3,3%	44951	64,2%	8807	12,6%	835	
	Cankuzo	361	2,0%	8862	50,2%	2487	14,1%	144	
	Cibitoke	647	1,0%	40680	64,4%	3347	5,3%	415	
	Gitega	4509	4,4%	67251	65,4%	7049	6,9%	561	
	Karusi	210	,6%	28458	77,1%	1882	5,1%	0	
	Kayanza	803	1,1%	51788	68,0%	3772	5,0%	613	
	Kirundo	1391	2,2%	38328	60,7%	7520	11,9%	0	
	Makamba	1751	2,6%	36670	54,2%	3001	4,4%	0	
	Muramvya	1971	4,1%	38439	80,7%	4094	8,6%	202	
	Muyinga	3222	4,9%	40616	61,8%	2616	4,0%	0	
	Mwaro	374	,8%	40936	83,4%	3175	6,5%	393	
	Ngozi	2442	3,6%	42349	62,5%	6091	9,0%	631	
	Rutana	551	1,9%	20467	71,5%	3947	13,8%	0	
	Ruyigi	6878	14,3%	21783	45,2%	3576	7,4%	0	
	Bujumbura Mairie	4799	3,1%	105886	67,8%	15930	10,2%	2815	
	Rumonge	1364	1,6%	48383	57,0%	4195	4,9%	0	
	Milieu de résidence	Urbain	5935	2,6%	157707	67,9%	20524	8,8%	3899
		Rural	30306	3,1%	622406	63,7%	76064	7,8%	3324
1.01: Quel est le sexe de [NOM] ?	Masculin	20967	3,9%	365196	68,1%	33212	6,2%	4694	
	Féminin	15274	2,3%	414917	61,7%	63376	9,4%	2529	
Tranche d'âge	15 à 24 ans	28843	3,3%	718345	83,0%	2708	,3%	0	
	25 à 35 ans	3249	2,5%	60071	47,0%	1498	1,2%	144	
	36 à 64 ans	2883	2,7%	1312	1,2%	22376	21,3%	3081	
	65 ans et plus	1267	1,1%	385	,3%	70006	63,6%	3998	
	Total	36241	3,0%	780113	64,5%	96588	8,0%	7223	

ANNEXE 2

Personnel de l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB,2019-2020)

COORDINATION NATIONALE

NDAYISHIMIYE NICOLAS

COORDINATION TECHNIQUE

NIYUKURI JEANINE

COMITE DE PILOTAGE

GAKWAVU JEAN LIEVIN
NDAYISHIMIYE NICOLAS
SINDIHEBURA APOLLINAIRE
MBONABUCA THERENCE
NDUWARUGIRA EMMANUEL
NDIKUMWENAYO VENUSTE
IR NGWEBU JEAN CLAUDE

NIYONGABO EPHREM
BEIDOU ABOUDOULLAHI
JOROTSCHKIN ALEXANDRA
HASHAZINKA MARIE JEANINE
HOFER CHRISTINE
MEYER NATHALIE
NDAYIRAGIJE JEAN CLAUDE

COMITE TECHNIQUE

NIYUKURI JEANINE
NIKOYAGIZE NICOLAS
DUNIA PRUDENCE
NIBIGIRA MELANCE
SEMYOTSO PASCAL
KANYANGE BEATRICE
MAKERA JEAN BOSCO
MANIRAKIZA PIERRE CLAVER
MUGISHA ALAIN DESIRE
NDAYISENGA MODESTE
NDIHOKUBWAYO ELIANE

NDIKUMANA LOUIS
NIKWIBITANGA AMBROISE
NKENGURUTSE ELIANE
RUMURI BERNY CHRISTIAN
BEIDOU ABOUDOULLAHI
JOROTSCHKIN ALEXANDRA
NIYONGABO EPHREM
MUKANYA MUFUTA PASCAL
DI ROSA LUCIA
NDIKUMANA NOLASQUE

EQUIPE TECHNIQUE

NIYUKURI JEANINE
DUNIA PRUDENCE
NIBIGIRA MELANCE
NIKOYAGIZE NICOLAS
SEMYOTSO PASCAL
KANYANGE BEATRICE
MAKERA JEAN BOSCO

MANIRAKIZA PIERRE CLAVER
MUGISHA ALAIN DESIRE
NDAYISENGA MODESTE
NDIHOKUBWAYO ELIANE
NDIKUMANA LOUIS
NIKWIBITANGA AMBROISE
NKENGURUTSE ELIANE

RUMURI BERNY CHRISTIAN

PHASE DE DENOMBREMENT

SUPERVISION

DUNIA PRUDENCE
KANYANGE BEATRICE
MAKERA JEAN BOSCO
MANIRAKIZA PIERRE CLAVER
MUGISHA ALAIN DESIRE
NDAYISENGA MODESTE
NDIKUMANA ALAIN

NIBIGIRA MELANCE
NIKOYAGIZE NICOLAS
RUMURI CHRISTIAN BERNY
SEMYOTSO PASCAL
NKENGURUTSE ELIANE
NIKWIBITANGA AMBROISE
NDIHOKUBWAYO ELIANE

CHEFS D'EQUIPES

AKITEKA CHRISTA CHADIA
BANAMIYE BEATRICE
BARAHINDUKA NESTOR
BAYISENGE METHODE
BAYUBAHE ELIPHAZ
BIDABANGANYA ANICET
BIGIRIMANA ACQUELINE
BIGIRIMANA DESIRE
BIGIRIMANA SYLVERE
BIRATASE SALVATOR
GAHIMBARE ALINE
HABONIMANA GREGONIE
HABONIMANA THARCISSE
HAKIZA AMISSA
HAVYARIMANA JOSEPH
HIMBAZIMANA GASPARD
IRAKOZE MARIE ROSE
IRAMBONA CEDRIC
IRAMBONA CHRISTINE
IRANGABIYE MARIE SOLANGE
JURURYIZA FLORENCE
KABAYABAYA GODELIVE
KADO MONIA BELLA
KANKINDI ARIANE
KANYANGE EMELYNE
KARIBUHWE CYRIAQUE

KARORERO LEONIDAS
KATE JEAN GUSTER
KWIZERA VIOLETTE
MANIRAKIZA LEONCE
MBONERANE RICHARD
MINANI DENISE
MPAWENIMANA ANICET
MUGISHA VAN NARIS
MUHORAKEYE RACHEL
MUKESHIMANA GLORIOSE
MUNEZERO YVETTE
MUSARAGANYI JANVIER
MVUYEKURE VICTOR
NAHIMANA GODELIEVE
NDACASABA ALOYS
NDAGIJIMANA PASCAL
NDAYIRAGIJE EUPHREM
NDAYIRUKIYE GILBERT
NDAYISENGA PHOCAS
NDAYONGEJE ANNE MARIE
NDEREYIMANA FULGENCE
NDIHOKUBWAYO LAETITIA
NDIKUMANA JANVIER
NDIKUMANA YVES
NDIKURIYO CLAUDINE
NDIZEYE CHARLES

NDIZEYE JEAN PIERRE
NDUWAYO GABRIEL
NDUWIMANA EMILIEENNE
NIBAFASHA LEONIE
NIBIZI SUZANNE
NIBOGORA ANESIE
NIBONA AGRICOLE
NIHANGAZA PROTAIS
NIJIMBERE ALEXIS
NIMBONA ODETTE
NIMUBONA ALEXIS
NININAHAZWE FREDERIC
NITUNGA JUDITH
NIYONDAGIJE HYMELIN
NIYONDIKO GERARD
NIYONGERE MELCHIOR
NIYONKURU CLAUDINE
NIYONKURU ERNEST
NIYONSABA FLORIDE
NIYONZIMA VIOLETTE
NIYUBAHWE MEDIATRICE
NJEJIMANA INNOCENT
NKERAMIHIGO ADOLPHE
NSANZERUGEZE EDDY
NSENGIYUMVA MARTIN
NSHIMIRILANA FLORENCE

NSHIMIRIMANA GUSTAVE	NTAKIRUTIMANA J MARIE	
NSHIMIRIMANA JACQUÉLINE	NTAMWISHIMIRO JOSEPH	
NYANDWI ISAAC	RURIHAFI RAPHAEL	UWINEZA FRIDOLINE
NYIRIMANA SYLVESTRE	RUSAKE JACQUELINE	
NZIRORERA ALINE	SABIYUMVA PAUL	
RUBUNGENGA HEMEDI	SINDAYIKENGERA ONESIME	

AGENTS DE DENOMBREMENT ET ENQUETEURS NSU AU NIVEAU DES MENAGES

ARAKAZA ADOLPHE	HAKIZIMANA ANGE JEAN	MIBURO GASPARD
ARAKAZA RENÉ EDGARD	BOSCO	MIBURO J. MARIE
BAKANIBONA GUY LANDRY	HAKIZIMANA THARCISSE	MINANI JUSTIN
BANDYATUYAGA CÉLESTIN	HATUNGIMANA MIREILLE	MINANI PACIFIQUE
BARAKABEREKA ALAIN	HATUNGIMANA RÉNOVAT	MIZERO ARSÈNE
BARAYAVUGA JACKSON	HAVUGARUREMA LIEVIN	MUCOWINTORE THIERRY
BAYISENGE AUDACE	HAVYARIMANA PHILEMON	MUHORAKEYE FLORIDE
BAYUBAHE NICOLAS	IGIRUKWISHAKA JULES	MUJENJE MELCHIADE
BIGIRIMANA FÉLIX	IMARISHAVU NESTOR	MVYARIYEHE JOSEPH
BIGIRIMANA JEAN BOSCO	INAMAHORO NADINE	MWITONZI DIGNE
BIGIRIMANA PIERRE	ININAHAZWE JAPHET	NAKINTIJE IDA BÉNIGNE
BIGIRIMANA SAMSON	IRAKOZE MAGNUSSINE	NASHUKURU JONAS
BIKORIMANA JÉRÔME	IRAKOZE NADINE	NDABAGIRIYE ALAIN
BIMENYIMANA ACHEL	IRAMBONA JULES	FABRICE
NDAYIHIMBAZE MOISE	IRANKUNDA ARNAULD DE	NDACAYISABA LAMBERT
BIZIMUNGU FERDINAND	JESUS	NDAGIJIMANA ASMAN
BUKEYENEZA JACQUES	IRIRURA JEHOVA JIRE	NDAGIJIMANA EMERY
BUKURU JÉRÉMIE	ITANGISHAKA GILBERT	NDAGIJIMANA YVES
BUTOYI JACKSON	ITEKA DEORAH	MUSAVYI DELPHIN
CIZA ILDEPHONSE	IZONGARUKIRA ISMAIL	NDAYIRAGIJE ERIC
CIZA THARCISSE	KABAGANWA MARIE	NDAYIRAGIJE VERDIAN
CONGERA NOVENCE	CHANTAL	NDAYISABA ODA
DUSENGE DOUCINE	KADOYI ALOYS	NDAYISENGA DAGOBERT
DUSENGIYUMVA OSIAS	KANEZA GENTILLANE	NDAYISENGA GEREMIE
GAHIMBARE LIESSE	KATARIHO MARIE ROSE	NDAYISENGA PIERRE
GATAMA DON	KEZIMANA ESTELLA	CLAVER
GIRUKWISHAKA	KUBWAYO ARSENE	NDAYISHIMIYE BONHEUR
FULGENCE	KWIZERA EGIDE	NDAYISHIMIYE
GIRUKWISHAKA DISMAS	KWIZERA GUILLAUME	CONSOLATTE
HABARUGIRA J. PAUL	KWIZERA LYDIA	NDAYISHIMIYE HERMES
HABIMANA ALICE	MANIRAKIZA DIEUDONNE	NDAYISHIMIYE JOËL
HABIYAMBERE PROSPER	MANIRAKIZA FABIEN	NDAYIZEYE ALBERT
	MNONIREMA OSCAR	NDAYIZEYE EMERY AIMÉ

NDAYIZEYE THARCISSE
NDAYIZIGA LADISLAS
NDAYIZIGIYE SUAVIS
NDAYIZIGIYE WILLIAM
NDAYONGEJE DESIRE
NDAYUBAHA BERNARD
NDIKUMUGONGO
PROSPER
NDIKUMANA AGNES
NDIKUMANA ALEXIS
NDIKUMANA BEATRICE
NDIKUMANA CITRODEX
NDIKUMANA JEAN MARIE
NDIKUMANA LÉONARD
NDIKUMANA RICHARD
NDUWAYEZU MARC
NDUWAYO DESIRE
NDUWAYO HÉRITIER
NDUWAYO JACKSON
NDUWIMANA CLEOPHACE
NDUWIMANA DIANE
NDUWIMANA JACQUELINE
NDUWIMANA RÉNOVAT
NEMERIMANA
JACQUELINE
NGABIRANO SOLANGE
NGARUKIYINTRWARI
ELOGE
NGARUWENAYO DISMAS
NGIRAMAHORO
SCHADRACK
NIBIZI DESIRE
NIJEMBAZI ALEXIS
NIJIMBERE JEAN BOSCO
NIMUBONA LANDRY
NININAHAZWE LYDIA
NIRERA JUVÉNAL
NISHIMWE NINON
AUDREY
NITUNGA SPECIOSE
NIYOMURISHI SAMUEL
NIYOMWUNGERE BLAISE
NIYOMWUNGERE JEANNE
NIYOMWUNGERE VESTINE

NIYONGABO RICHARD
NIYONGERE ALINE
NIYONKOMEZI JEAN
LÉONARD
NIYONKURU ALEXANDRE
NIYONKURU FERDINAND
NIYONKURU GILBERT
NIYONKURU JEAN MARIE
NIYONKURU LOUIS
NIYONKURU VIANNEY
NIYONSENGA DÉsirÉ
NIYOYONGERA PRINCE
MONFORT
NIYUBAHWE LAURENCE
NIYUKURI HILAIRE
NIYUNGEKO LIBÈRE
NIZIGAMA ANNE
NIZIGAMA DÉVOTE
NIZIGAMA DIEUDONNÉ
NIZIGAMA EVODE
NIZIGIYIMANA JUSTINE
NKUNZIMANA CHARTIERE
NKUNZIMANA EDMOND
NKURUNZIZA CYRIAQUE
NKURUNZIZA RICHARD
NSABIMANA EVANGELLINE
NSABIYUMVA JEAN
CLAUDE
NSAVYIMANA
ILDÉPHONSE
NSHIMIRIMANA
CHRISTOPHE
NSHIMIRIMANA CLAUDE
NSHIMIRIMANA ERIC
NSHIMIRIMANA GERARD
NSHIMIRIMANA JEAN
PIERRE
NSHIMIRIMANA JEANINE
NSHIMIRIMANA PASCAL
NTIBANKUNDIYE JUSTIN
NTIHEBUWAYO EDOUARD
NTIRANYIBAGIRA NESTOR
NYANDWI OSCAR

NZEYIMANA JEAN
BAPTISTE
NZEYIMANA JOSÉPHA
NZIKOBANYAKA BLAISE
NZOHABONAYO PASCAL
NZOHABONAYO SYLVÈRE
RUBWA JEREMIE
RUKUNDO FLORIBERT
SABUKIZA BENJAMIN
SIBOMANA ERNEST
SINZINKAYO SAMMANTHA
SINZOYIHEBA ELIACHIM
TANGISHAKA RÉMY
TUYUBAHE ELIACHIM
TWAGIRIMANA DESIRE
UWIMANA ERIC
NDIKUMANA LOUIS
DUSENGE FLORIDE
NIMBONA VITE ABDON
AKIMANA ANNICK
BACANAMWO FLORA
BANZUBAZE JESSY ADAMS
HARERIMANA CADEAU
BAYIKEZE SANDRA
BUKURU THIERRY
BURINDO CAMILLE
DUSHIME IGOR
EMERIMANA PROSPER
GAHIMBARE EMELYNE
GAHUNGU ENOCK
HABIYAMBERE ELOGE
HAKIZIMANA FLORIAN
HAKIZIMANA
CONGRATULATIONS
HARAGAKIZA CHARLOTTE
HATUNGIMANA
FERDINAND
HATUNGIMANA
JACQUELINE
HATUNGIMANA PASCASIE
IRADUKUNDA ENOCK
IRADUKUNDA DIANE
IGIRANEZA BHÉLY
CEDRICK

ITEKA CELESTE
KAKUZE CHRISTINE
KANEZA DIANE
KANEZA EMERENCE
KANYAMBO ALICE
KANYANGE ELIANE
KANYONGA ANITHA
KAZUNGU SANDRINE
NDAYIMIRIJE TRESOR
JOËL
NDAYISENGA VIOLA
NDAYISHEMEZE HERVE
NDAYISHIMIYE CHRISTINE
NDAYISHIMIYE JOSELYNE
NDAYIZEYE ADELARD
NDUWIMANA NADEGE
NGABIRANO EVELYNE
NGABIRE PTRICK
NGENDAKUMANA SUAVIS
NIKUZE CAREME
NIRAGIRA EMELYNE
NIRERA JOSELYNE
NIYIBIGIRA GERMAINE
PAULA
NIYIMPUMURIZA MOÏSE
NIYINDAGIYE PASCASIE
NIYOGUSENGA EMERY

KWIZERA ALICE
MANIRAKIZA JEAN MARIE
MANIRAMBONA BENJAMIN
MANIRAMBONA JAPHET
MANIRAMBONA NOËLLA
MANIRAMBONA JOSIANE
MBAZUMUTIMA ASTERE
MIBURO SAMMUEL
NDAYIRAGIJE DARIUS
NDAYISENGA DESIRE
NDAYIZEYE NORBERT
NDEREYIMANA WILLY
NDEREYIMANA CALINIE
NDIHOKUBWAYO BELYSE
NDIKUMANA EMELYNE
NIYOGUSHIMA NADIA
NIYOMWUNGERE
PACIFIQUE
NIYONCUTI CLAUDINE
NIYONGERE PHILBERT
NIYONKURU PATRICE
NIYOYUNGURUZA
MARIELLA
NIYUKURI AGNES
NKURIKIYE FRANCINE
NKURUNZIZA NOËLLA
NSHIMIRIMANA ELOGE

MIGAGO DIDIER DONALD
MUNEZERO IRENE
MUSABIREMA PATERNE
MWAJUMA JOLIE
NAHIMANA ERIC
NDAMYIMANA PATRICK
NDAYIHIMBAZE GORETH

NDIKUMANA PROSPER
MEREMEE
NDIKUMANA ROBERT
NDIMUBANDI PATRICK
NDUWAYEZU FLORIDE
NTUNZWENIMANA
PLACIDE
NTWARI JEAN FRANKLIN
RUKUNDO OLIVIER
SHINGIRO DORINE
HABARUGIRA MARIUS
TERIMBERE ALIX-CHLERA
TUYININHAZE FULGENCE
TUYIZERE GEDEON
YAMUREMYE EVARISTE

SUPERVISEURS NSU AU NIVEAU DES MARCHES

BADOYI ELIANE
GIRUKWISHAKA FIDELITE
NDIRIKIRIRENZA ELIE
NIYUNGEKO ANITA

ENQUETEURS NSU AU NIVEAU DES MARCHES

BARANSANANIYE DESIREE
BARANYIZIGIYE MAJORIC
BIGIRIMANA CLAVER
BIZIMANA J. PIERRE
BIZIMANA RAPHAËL

HAKIZIMANA DIEUDONNE
IRADUKUNDA SPACIA
IRIBAGIZA NADINE
KAMANDA ALEXIS
KANEGE ATHANASE

KARIWABO FABIOLA
MANIRAKIZA CANESIUS
MBONIMPA ETIENNE
MUNEZERO CHANELLA
NAHAYO ROGER

NDAYAJEMWO M. THERESE
NDAYISHIMIYE FELICITE
NDAYISHIMIYE DONAVINE
NDAYISHIMIYE MARIE
LOUISE
NDIKUMANA JEAN BOSCO
NDORERE J.DE DIEU
NTAHONDEREYE ERIDE
NTANDIKIYE CHARLES

NDAYIRAGIJE CLAVER
NGOWENUBUSA
INNOCENT
NIYUNGEKO GERARDINE
NDUWAYEZU ESPERANCE
NIHOREKO YVONNE
NIYONGABO DISMAS
NZEYIMANA EMELIENNE
SABUKUNZE MARTIN

NDAYIRORERE ALICE
SIBOMANA ERIC
SIWEMA CLAVER
TUYISHIMIRE
MEDIATRICE
VYIGIZE DEO

ENQUETE PILOTE

DUNIA PRUDENCE
KANYANGE BEATRICE
MAKERA JEAN BOSCO
MANIRAKIZA PIERRE
CLAVER
MUGISHA ALAIN DESIRE
NDAYISENGA MODESTE
NDAYISHIMIYE NICOLAS
NDIHOKUBWAYO ELIANE
NDIKUMANA LOUIS
NIBIGIRA MELANCE
NIKOYAGIZE NICOLAS
NIKWIBITANGA AMBROISE
NIYUKURI JEANINE
NKENGURUTSE ELIANE
RUMURI BERNY
CHRISTIAN

SEMYOTSO PASCAL
BIGIRIMANA ACQUELINE
BIGIRIMANA SYLVERE
CINYO GABRIEL
GACOREKE DEVOTE
GIRUKWISHAKA FIDELITE
HABONIMANA GREGONIE
HAVUGIMANA JOSIANE
HAVYARIMANA JOSEPH
IRAREMESH MELISSA
KANKINDI ARIANE
KARAKURA JEAN PIERRE
NDAYAHOZE TRIPHINE
NDIKUMANA BREVELIEN
NDIRIKIRIRENZA ELIE
NIMBONA VITE ABDON

NISHIMWE HERVE
DONALD
NIYINYITUNGIYE
PACIFIQUE
NIZIGAMA GREGONIE
NSHIMIRIMANA GUSTAVE
MUNEZERO YVETTE
SINDAYIKENGERA
ONESIME
YADUNIYA
NTAMWISHIMIRO JOSEPH
KARIBUHWE CYRIAQUE
NIYONGERE MELCHIOR
NDIKURIYO CLAUDINE
HORIHOZE MARIE CLAIRE
NSHIMIYE SYLVERE

ENQUETE PRINCIPALE

SUPERVISION DE TERRAIN

KANYANGE BEATRICE
MAKERA JEAN BOSCO
MANIRAKIZA PIERRE CLAVER
MUGISHA ALAIN DESIRE
NDAYISENGA MODESTE

NDIHOKUBWAYO ELIANE
NDIKUMANA LOUIS
NIKWIBITANGA AMBROISE
NKENGURUTSE ELIANE
RUMURI BERNY CHRISTIAN

SUPERVISION INFORMATIQUE

DUNIA PRUDENCE
NIBIGIRA MELANCE

NIKOYAGIZE NICOLAS
SEMYOTSO PASCAL

CHEFS D'EQUIPES

BIGIRIMANA ACQUELINE
BIGIRIMANA SYLVERE
CINYO GABRIEL
GACOREKE DEVOTE
GIRUKWISHAKA FIDELITÉ
HABONIMANA GREGONIE
HAVYARIMANA JOSEPH
HORIHOZE MARIE CLAIRE
IRAREMESA MELISSA
KANKINDI ARIANE

KARAKURA JEAN PIERRE
KARIBUHWE CYRIAQUE
MUNEZERO YVETTE
NDAYAHOZE TRIPHINE
NDIKUMANA BREVELIEN
NDIKURIYO CLAUDINE
NDIRIKIRIRENZA ELIE
NIMBONA VITE ABDON
NIYINYITUNGIYE
PACIFIQUE

NIYONGERE MELCHIOR
NIZIGAMA GREGONIE
NSHIMIRIMANA GUSTAVE
NSHIMIYE SYLVERE
NTAMWISHIMIRO JOSEPH
SINDAYIKENGERA
ONESIME
YADUNIYA

ENQUETEURS

AKIMANA ANNICK
ARAKAZA ADOLPHE
BAKANURIYE JEREMIE
BIGIRIMANA RACHEL
BWAMPAMYE GAETAN
DUSABE SANDRINE
DUSABUMUREMYI ELYSEE
DUSENGE DOUCINE
DUSENGE FLORIDE
GAHIMBARE EMELYNE
BURINDO CAMILLE
GAHUNGU ENOCK
GASHAKA PHILIPPE
HAKIZA AMISSA
HAKIZIMANA ALINE
HAKIZIMANA BEATRICE
HAKIZIMANA
CONGRATULATIONS
HARUSHIMANA ANGELOS
HATUNGIMANA MIREILLE
HAVYARIMANA DESIRE

IHABOSE EUPHRASIE
INGABIRE ELOGE
IRADUKUNDA DEBORAH
IRADUKUNDA ENOCK
IRADUKUNDA JEREMIE
IRAKOZE ALIDA EDNA
IRAKOZE FARADJI
NIJIMBERE ANTOINETTE
IRANKUNDA FABRICE
IRUTINGABO YVES
ISHIMWE MELODY
CHRISTELLA
IZONGARUKIRA ISMAEL
JURURYIZA FLORENCE
KAMANA ELLA
KANYANGE ELIANE
KANYANGE EMELYNE
KARABONA PATRICK
KWIZERA ALICE
KWIZERA WILLY
MANIRAGABA PASCAL

MANIRAKIZA JEAN MARIE
MANIRAKIZA KELLY
CLOVIS
MANIRAMBONA SAMUEL
MATEREZA FREDDY
MUGISHAWIMANA
GERARD
MUHIMPUNDU FELIX
NDIZEYE ZACHARIE
MURERWA MARCELLINE
MWAJUMA JOLIE
NAHAYO JOSELYNE
NAHIMANA FABIEN
NAKINTIJE IDA-BENIGNE
NSHIMIRIMANA MARIE
LOUISE
NDAMYIMANA PATRICK
NDAYIKENGURUKIYE DEI
GRATIA
NDAYIKEZA MODESTE
NDAYIKEZE APOLLINAIRE

NDAYIRAGIJE ALICE
NDAYIRUKIYE GILBERT
NDAYISABA HONORE
NDAYISABA ODA
NDAYISHIMIYE YVETTE
NDAYIZEYE ADELARD
NDAYIZEYE ALBERT
NDAYIZEYE FLORIANE
NDAYIZEYE LONGIN
NDIHOKUBWAYO
CLEMENT
NDIKUMANA YVES
NDORICIMPA CONSOLATE
NDUWAMUNGU FRANCINE
NDUWARUGIRA JEAN
NEPOMUSCENE
NDUWAYEZU EMMANUEL
NEMERIMANA ODETTE
NGABIRANO SOLANGE

NGARUWENAYO DISMAS
NGENDAKUMANA GODWIN
NIHIMBAZWE FRANCINE
NIMBABAZI CLAVER
NISHEMEZWE CLAUDINE
MANIRAMBONA JAPHET
NIYOGUSENGA MARIE
NIYOMUTABAZI DELPHINE
NIYOMWUNGERE
PACIFIQUE
NIYONCUTI PROSPER
NIYONGABO PASCAL
NIYONZIMA CIRCONCILE
NIYONZIMA FELIX
NIZIGIYIMANA NOEL
NJEJIMANA INNOCENT
NKUNZIMANA JOSEPHAT
NKURUNZIZA CYRIAQUE
NSABIMANA EVANGELINE

NSABIMANA LEA
NSABIYAREMYE JEAN
NEPOMSCENE
NSAVYIMANA
ILDEPHONSE
NSHIMIRIMANA CLAUDINE
NSHIMIRIMANA
JACQUELINE
NTIHABOSE ALEXIS
NYABENDA ODETTE
NZITONDA CHRISTELLA
SABIYUMVA PAUL
SHINGIRO DORINE
SIBOMANA ROGER
TERIMBERE ALIX CHLERIA
TURISANZE MIREILLE
UWIMANA ETIENNE
UWIMANA MAXIME

EDITION DES DONNEES

BANYUZURIYEKO JEANNE
HAVUGIMANA JOSIANE
NIBIZI SUZANNE

SIBOMANA ONESPHORE
SIBONIYO ANGELIQUE

TRAITEMENT DES DONNEES, ANALYSE ET REDACTION DU RAPPORT

DUNIA PRUDENCE
NIBIGIRA MELANCE
NIKOYAGIZE NICOLAS
SEMYOTSO PASCAL
NIYUKURI JEANINE
NDAYISHIMIYE NICOLAS
KANYANGE BEATRICE
MAKERA JEAN BOSCO
MANIRAKIZA PIERRE CLAVER
MUGISHA ALAIN DESIRE

NDAYISENGA MODESTE
NDIHOKUBWAYO ELIANE
NDIKUMANA LOUIS
NIKWIBITANGA AMBROISE
NKENGURUTSE ELIANE
RUMURI BERNY CHRISTIAN
BUKURU LYDIA
NIMBONA SPES
SINDAYIKENGERA ONESIME